

UNE

GERBE DE FLEURS

Semons de bonnes pensées,
Nous recueillerons de bonnes actions.



MONTRÉAL
LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH
CADIEUX & DEROME

1887.

Enregistré, conformément à l'acte du parlement du Canada
en l'année 1887, par CADIEUX & DEROME, au bureau du
ministre de l'Agriculture.

A MES AMIS.

Le repos vous attend pendant les vacances. Puissiez-vous y trouver aussi le doux repos du cœur, que donne une lecture amusante et instructive !

Ce recueil emprunté à une revue historique, religieuse et littéraire, vous apportera, je l'espère, cette agréable jouissance.

MONTRÉAL, *mars* 1886.

SIMPLE ENTRETIEN

UNE PAGE D'HISTOIRE

“ Ne permettons à aucun événement, à aucune souffrance de rider la surface de notre âme.

MGR D'OUTREMONT.”

De tous les grands seigneurs de son temps, Henri II, duc de Montmorency, fut le plus aimable et le plus aimé.

Henri IV, qui avait voulu être son parrain, ne l'appelait que *son fils* et lui donna toutes les marques de la plus constante affection. A l'âge de dix-sept ans il était amiral, à trente-quatre ans maréchal de France. Joignant à la valeur la plus brillante le nom le plus français, les formes les plus attachantes, le caractère le plus

généreux, il était l'idole de la cour et des provinces, du peuple et de l'armée. Dans une expédition maritime contre les protestants, il abandonna pour plus de cent mille écus de munitions qui lui appartenaient comme amiral, somme qui, à cette époque, représentait le triple d'aujourd'hui : " Je ne suis pas venu ici, dit-il noblement, pour gagner de l'argent, mais pour acquérir de la gloire." Une mésintelligence dont gémissait tout le royaume existait entre la reine-mère, le roi et son frère Gaston d'Orléans : Montmorency crut qu'en abattant Richelieu il rétablirait la concorde. Le Languedoc se soulève à sa voix ; il combat de sa personne ; mais vaincu à Castelnaudary, en 1632, il tombe vivant entre les mains de son ennemi, qui lui fait faire son procès à Toulouse et l'envoie au supplice.

Il est peu d'événements de cette difficile époque de nos annales qui aient excité à un aussi haut point l'intérêt public. On dévorait avidement les détails de la procédure, de la sentence, de l'exécution ; toute la France semblait suspendue aux lèvres des juges qui condamnerent, puis à celles du roi, qui pouvait, qui devait faire grâce, et qui aurait fait grâce sans Richelieu. Le ministre n'eut garde d'alimenter en ce point la pitié générale, qui se tournait en indignation contre lui. Aussi les monuments historiques à cet endroit sont-ils assez peu

nombreux. L'un d'eux, le plus précieux certainement, nous est tombé entre les mains. Tel a été pour nous le douloureux attachement de ces pages que nous avons résolu de les tirer de l'oubli où leur rareté les a fait arriver, et d'en faire jouir d'abord nos bienveillants et religieux lecteurs. Ils y trouveront un sujet d'édification singulière, et ils se livreront d'autant plus doucement à cette impression que l'auteur est le confesseur même du condamné, le Père Arnoux, jésuite, qui fut aussi confesseur de Louis XIII. Arnoux, que Richelieu n'a pas manqué de maltraiter dans ses *Mémoires*, ne devait pas signer son œuvre, la prudence le lui interdisait. L'écrit parut en 1632, l'année même de l'exécution, sans nom d'imprimeur et sans date. Voici ce curieux travail dans ce qu'il a de plus touchant.

HISTOIRE VÉRITABLE DE TOUT CE QUI S'EST
FAIT ET PASSÉ DANS LA VILLE DE TOULOUSE
EN LA MORT DE M. DE MONTMORENCY.

“ Le vingt-septième jour d'octobre, M. de Montmorency arriva sur le midi à Toulouse, conduit par M. le maréchal de Brézé, qui le livra, dans la maison de ville, au sieur Delaunay, lieutenant des gardes du corps. Le carrosse dans

lequel on le menait était environné de mousquetaires à cheval et de deux ou trois cents maîtres armés de toutes pièces. Les rues et places publiques qui sont depuis la porte où il entra jusques au lieu où on le mena étaient bordées de gens de guerre, et en deux autres places il y avait des corps de garde que l'on avait commencé d'y mettre dès le vingt-deuxième, que le roi commanda aux capitouls de donner les clefs des portes de la ville aux capitaines des gardes.

“ Deux heures après qu'il y fut arrivé, messieurs du parlement s'étant assemblés députèrent des conseillers de la grand'chambre pour l'aller trouver, tant pour lui donner lecture de la commission que le parlement avait d'instruire et parfaire son procès que pour commencer son interrogatoire.

“ Etant les deux commissaires dans une des chambres de l'hôtel de ville, ils demandèrent M. de Montmorency, qui, après avoir ouï lire par le greffier leur commission, répondit que *bien que, pour le rang qu'il tenait en France, il ne dût être jugé que dedans et par le parlement de Paris, qui est la seule Cour des pairs, son affaire néanmoins était d'une telle conséquence que, s'il ne plaisait au roi d'étendre sur lui les fruits de sa miséricorde, il n'y avait point de juge qui n'eût pouvoir de le condamner ; que toutefois il était fort content que messieurs du parlement de Toulouse fussent*

commis pour ses juges ; qu'il les avait toujours fort honorés et les estimait fort gens de bien.

“ Les sieurs commissaires s'assirent au bout d'une table et firent asseoir le dit sieur duc à main gauche. Ils commencèrent à l'interroger sur les charges et informations, et, sur quelques dénégations, lui furent présentés sept témoins, savoir trois capitaines du régiment des gardes, un lieutenant, deux sergents et un nommé Guilleminet, greffier des états de la province du Languedoc. Les témoins venaient déposer contre lui, la table entre deux. Il demeura d'accord et avoua tout ce que les officiers du régiment des gardes avaient déposé contre lui sur la journée de Castelnaudary.

“ Ils lui demandèrent aussi s'il n'était pas vrai qu'il eut signé les délibérations de l'assemblée du Languedoc, du vingt-deuxième jour de juillet, dans laquelle on avait délibéré d'appeler M. le duc d'Orléans avec promesse de lui fournir argent (qui se devait lever sur le peuple) pour l'entretien de son armée, et de ne se jamais séparer de ses intérêts. Il nia qu'il eût signé cette résolution ; et, le greffier Guilleminet lui ayant été confronté, il se mit en grande colère contre lui, l'appelant faussaire et lui disant qu'il avait supposé son seing.

“ Le vingt-huitième du dit mois, tous les seigneurs qui étaient à la cour s'occupèrent à faire des prières à Dieu et au roi pour obtenir

la grâce de M. de Montmorency, particulièrement M. le cardinal de La Valette, le nonce du Pape, le duc de Chevreuse, le duc d'Épernon, et supplièrent Sa Majesté. Quelques-uns même d'entre eux se mêlèrent à la procession des pénitents bleus, qui allèrent visiter dans Saint-Sernin les corps de saint Simon et saint Jude, dont on faisait la fête. Le même jour, Mme la Princesse, qui avait reculé de Clusel à Saint-Jorry, alla faire ses dévotions à la chapelle de Notre-Dame de Bruyère, et les uns et les autres prièrent à l'intention de celui dont la vie était sur le tapis.

“ Le matin de ce même jour, M. de Montmorency demanda le père Arnoux, duquel il désirait ouïr la messe. Ce Père l'étant venu trouver, il lui dit *qu'il avait désiré sa communication pour se bien disposer à mourir, et que son intention était de commencer par une confession générale*, à laquelle il employa la journée et la suivante tout entière.

“ Le même jour, M. le garde des sceaux, accompagné de son maître des requêtes, alla au Parlement : MM. de la cour députèrent de leur corps un président et deux conseillers pour l'aller recevoir et lui faire les compliments ordinaires. Il fut reçu par eux à la porte de la grande audience, en laquelle les chambres s'étaient assemblées. Ayant pris la place qui lui avait été préparée et fait quelque discours sur

le sujet pour lequel il s'était transporté en ce lieu-là, le procès qui avait été instruit fut mis sur le bureau pour la première fois.

“ Sur les neuf heures du soir, un gentilhomme envoyé de la part de Monsieur au roi se jeta par trois fois à ses pieds pour lui demander la grâce de M. de Montmorency ; Sa Majesté lui fit réponse que l'affaire était entre les mains du Parlement.

“ La nuit du 29 au 30, les compagnies du régiment des gardes qui étaient demeurées aux environs de la ville entrèrent dedans et se mirent en ordre dans les places et aux avenues de la dite ville. Outre le nombre qui était déjà entré dès le 22, tout cela pouvait faire ensemble environ douze cents hommes. Les gardes du corps eurent commandement de se saisir de toutes les avenues du palais en même temps.

“ Le trentième, sur les deux heures du matin, on entendit battre le tambour de tous côtés, depuis le palais jusqu'à la Maison de Ville.

“ Sur les sept à huit heures du matin, le sieur comte de Charlus reçut commandement de la part du roi de se transporter en la dite Maison de Ville et de prendre M. de Montmorency pour le conduire au palais dans son carrosse. Après quelques entretiens, le dit sieur de Charlus lui dit qu'il avait le matin reçu commandement de la part du roi de le conduire au palais, suivant lequel il le fit monter en son

carrosse, dont les portières étaient bordées par les gardes écossaises de Sa Majesté, et le mena de la sorte jusqu'à la chambre des manteaux, où il alla attendre jusques à ce qu'il sortît. Les chambres s'étaient encore assemblées dans la salle de l'audience comme la première fois. Là il fut mis sur la sellette, qui était placée au milieu du parquet et extrêmement élevée, en telle sorte qu'elle égalait presque la hauteur des sièges des juges.

“Alors M. le garde des sceaux, qui avait déjà pris sa place, l'interrogea à la manière accoutumée : Qui il était, comment il s'appelait, quel âge il avait, s'il était marié et s'il avait des enfants ; ensuite, s'il n'avait pas signé la délibération de l'assemblée des états du Languedoc, qu'il avait convoqués à Pézenas. Il répondit qu'après y avoir songé il se souvenait l'avoir signée.—Interrogé s'il n'était pas véritable qu'il eût appelé et fait entrer M. le duc d'Orléans dans son gouvernement, il répondit que non, ajoutant que Monsieur étant entré dans le royaume, les états de la province du haut et bas Languedoc l'avaient supplié de prendre la protection de leurs privilèges.—Interrogé si ce n'était pas Monsieur qui l'avait invité à prendre les armes, il dit que quant à lui il ne voulait point trouver d'excuses sur la personne de Monsieur.—Interrogé qui l'aurait donc obligé à faire ce qu'il avait fait, il répon-

dit que c'était son malheur et son mauvais conseil.—Interrogé du nom et des qualités de ceux qui l'avaient suivi au combat, il répondit qu'il était demeuré d'accord avec tous les témoins qui lui avaient été présentés de ce qui s'était passé sur cet article.—Interrogé s'il avait eu intelligence avec les étrangers qui s'étaient acheminés sur la frontière, jusque dans le comté de Roussillon, il nia absolument et soutint qu'il n'avait jamais eu aucune intelligence avec les étrangers pour nuire en quelque façon que ce fût à l'Etat.

“ Il était assis sur la sellette, la tête nue, sans être lié ni pieds ni mains, quoique l'usage du parlement de Toulouse soit contraire à cela, et qu'il n'y paraisse aucun criminel sur la sellette, qu'il n'ait les fers aux pieds.

“ Après toutes ces demandes et réponses, M. le garde des sceaux l'interrogea derechef s'il ne reconnaissait pas avoir extrêmement failli contre l'obéissance et la fidélité qu'il devait naturellement au roi, et s'il ne méritait pas que pour la réparation de ses crimes la justice le condamnât à mort. Il répondit que, pour les fautes qu'il avait commises envers Dieu et son roi, comme pécheur qu'il était, il méritait la mort au delà de tout ce qu'on pourrait dire.

“ Etant sorti de la dite chambre, il demanda de rentrer pour un peu de temps et de parler à la Cour. Etant entré, il s'excusa de ce qu'il

s'était mis en colère contre le greffier Guilleminet à la première interrogation qu'on lui avait faite, confessant que la vérité était telle, qu'il l'avait obligé de signer sa délibération contre son assentiment.

“ Après toutes ces procédures, il fut ramené par le comte de Charlus dans l'Hôtel de Ville, avec le même ordre qu'il en était sorti le matin. Deux heures après, M. le cardinal de La Valette, qui avait employé toute la matinée en dévotions, à l'intention du dit sieur de Montmorency pendant qu'il était devant les juges, pour n'oublier aucun office d'un parfait ami comme il lui était, fut le visiter par permission du roi. Ils furent une bonne heure et demie ensemble et ne se séparèrent qu'avec une abondance de soupirs et de larmes... La nuit étant venue, M. de Montmorency se fit donner une plume et du papier pour écrire à Mme de Montmorency, sa femme, la lettre qui suit : *Mon cher cœur, je vous dis le dernier adieu avec la même affection qui a toujours été entre nous. Je vous conjure, pour le repos de mon âme et par Celui que j'espère voir bientôt par sa miséricorde dans le ciel, de modérer votre ressentiment. J'ai reçu tant de grâces de mon doux Sauveur, que vous avez tout sujet d'en recevoir une grande consolation. Adieu encore une fois.*

Il écrivit encore deux lettres, l'une à Mme la Princesse, l'autre à M. le cardinal de La Valette.

“ Le lendemain, les Chambres se rassemblèrent ; M. le garde des sceaux y présida. L'on entra aux opinions. Le doyen de la Grand'Chambre fut le premier qui opina à la mort, après avoir allégué tout ce que le droit romain et le droit français ordonnent sur tels crimes de lèse-majesté.

Le reste de l'assemblée suivit du bonnet, sans dire autre chose. M. le garde des sceaux fut de même avis, suivant lequel il fit dresser l'arrêt qu'il signa avant que de sortir de la chambre. Après cela, le Parlement commit quelques-uns d'entre eux pour aller donner avis au roi de la teneur de l'arrêt ; et, comme il portait que l'exécution en devait être faite en la place publique des Salins et que ses biens étaient confisqués au roi, Sa Majesté donna une lettre du grand-sceau qui changeait le lieu de l'exécution et ordonnait qu'elle se ferait à huis clos dans la cour de la Maison de Ville.

“ Le comte de Charlus, qui fut chargé de faire entendre à M. de Montmorency le contenu de cette lettre, eut aussi commandement de lui demander l'ordre du Saint-Esprit et le bâton de maréchal de France. Il rendit l'un et l'autre. Il pria pareillement le sieur de Saint-Preuil de demander au roi pardon de sa part et d'offrir à M. le cardinal de Richelieu un tableau de saint François, pour marque qu'il

mourait son très affectionné serviteur. Sur le midi de la même journée, les deux commissaires et le greffier criminel furent dans la chapelle de l'Hôtel de Ville, où ils firent venir le dit sieur de Montmorency, lequel se mit à genoux auprès de l'autel, ayant les yeux fixés sur un crucifix grand comme le naturel, qui est peint dans cette chapelle. Là il entendit prononcer son arrêt; puis, s'étant levé, il dit tout haut à la compagnie : *Je vous supplie, Messieurs, de prier Dieu qu'il me fasse la grâce de souffrir chrétiennement l'exécution de ce qu'on vient de lire.* Cela fait, les commissaires le laissèrent entre les mains du Père Arnoux, et l'un d'entre eux lui dit : Monsieur, nous allons faire ce que vous nous avez commandé, et nous prions Dieu qu'il vous console. Etant demeuré de la sorte dans la dite chapelle avec les Pères de la même société, il haussa tout à coup les yeux vers le crucifix, et puis, les baissant en un instant sur ses habits qui étaient fort beaux ce jour-là, il jeta sa robe de chambre par terre et dit : *Oserais-je bien, étant criminel comme je suis, aller à la mort vêtu avec vanité, cependant que mon Sauveur innocent meurt tout nu en la croix ? Mon père,* ajouta-t-il au Père Arnoux, *il faut que je me mette nu en chemise, pour faire amende honorable devant Dieu pour les grandes fautes que j'ai commises contre lui...*

Il employa tout le temps qu'il eut, depuis

midi jusques à deux heures, à faire des actes de résignation à la volonté de Dieu, d'humilité et de contrition, baisant sans cesse un crucifix qu'il avait dans ses mains. Il demanda : *A quelle heure faut-il mourir ?* On lui répondit que l'ordre portait que ce serait sur les cinq heures. Il ajouta : *Ne pourrais-je pas mourir plus tôt et environ l'heure que Jésus-Christ mourut en la croix ?* Et cela lui étant laissé à son choix : *Mourons donc ! que l'on me coupe les cheveux et qu'on me déshabille !* Puis, se tournant vers le Père Arnoux, il le pria de faire tenir les lettres qu'il avait écrites la nuit précédente et de donner un reliquaire qu'il portait à Mme la Princesse, sa sœur, et à Mlle de Bourbon, sa nièce, une bague.

“ En même temps il ôta son pourpoint, et son chirurgien lui fit les cheveux. Il se mit en caleçon, et après les deux heures il demanda encore une fois si tout était prêt. Lui ayant été répondu que toutes choses étaient préparées : *Allons donc*, dit-il ; et sur ce mot il traversa une allée qui le conduisait dans la cour de l'Hôtel de Ville, où il rencontra les officiers des gardes, sur les passages, qui le saluèrent...”

Ce n'est plus un guerrier qui marche à la mort, c'est un pénitent qui monte au ciel !

“ Ayant passé l'allée, il trouva tout à l'entrée de la cour un échafaud de quatre pieds de hauteur, sur lequel il monta, accompagné du

Père Arnoux et suivi de son chirurgien. Il salua la compagnie, où étaient le greffier du Parlement, le grand prévôt et les gardes, les capitouls et officiers du corps de ville, qui avaient eu commandement de s'y trouver, et leur dit : *Je vous prie de témoigner au roi que je meurs son très humble sujet et avec un regret extrême de l'avoir offensé, que je lui demande pardon, et de même à toute la compagnie.*

“ Il demanda ensuite où était l'exécuteur, qui ne l'avait point encore approché, et le voyant, il lui dit : *Mon ami, lie-moi, bande-moi les yeux, et fais promptement ton office.* On lui dit, s'il voulait qu'il ne serait point bandé et que le roi l'avait ainsi ordonné. Il fit réponse : *Je ne saurais mourir avec assez de honte.* Lors il croisa les bras, et, voyant que son chirurgien lui voulait lier les mains avec le cordon de sa moustache, il se retourna vers l'exécuteur et lui dit : *C'est ton métier, fais-le.* L'exécuteur le lia, et M. de Montmorency lui demanda : *Suis-je bien ?* L'exécuteur lui répondit qu'on ne lui avait pas coupé les cheveux d'assez près. *Coupe-les donc à ton gré,* lui dit-il ; et son chirurgien y voulant mettre la main, il se retira de lui, en disant : *Un grand pécheur comme je suis ne peut mourir avec assez d'ignominie : Jésus-Christ a été non seulement battu, mais servi par ses bourreaux.* L'exécuteur lui coupe donc les cheveux et rompt la chemise

du col, pour ne le pas dépouiller à demi-corps, comme on a coutume de faire aux autres.

“ En cet équipage, il se mit à genoux devant le poteau, sur lequel il se mesura pour prendre une posture que ses blessures, dont il n'était pas encore bien guéri, ne le jetassent point en impatience ; il reçut la dernière bénédiction du P. Arnoux, salua la compagnie, baisa le crucifix, récita son *In Manus*, se fit bander les yeux de son mouchoir, avertit l'exécuteur de ne le point frapper qu'il ne lui dit, mit son cou sur le poteau, se releva un peu ; puis, s'étant mieux rajusté, lui dit : *Frappe hardiment* ; et, comme il eut prononcé ces derniers mots, il ajouta : *Mon doux Sauveur, recevez mon âme !* L'exécuteur fit son office et d'un coup lui abattit la tête. Aussitôt après, le grand prévôt commanda qu'on ouvrit les portes. Le peuple entra en foule et vit le corps séparé de la tête.”

Le livret que je reproduis contient encore deux petites pages. Les voici :

“ Dès que l'exécution fut faite, deux ecclésiastiques, officiers de M. le cardinal de La Valette, furent prendre le corps et le portèrent dans la chapelle de l'abbaye de Saint-Sernin, et les Cordeliers y furent dire les obsèques. Le corps demeura en cette chapelle, qui était tendue en grand deuil, jusques à neuf heures du soir, qu'il fut enterré dans l'église de Saint-Sernin, où, depuis que Charlemagne y apporta

les corps des saints apôtres, on n'avait jamais enterré que ceux des martyrs et des canonisés, en telle sorte que les comtes même de Toulouse n'ont jamais pu avoir ce privilège ; leurs sépultures sont dans un cimetière qui tient à l'église.

“ Le lendemain, dès quatre heures du matin, l'on dit des messes pour le repos de son âme, dans cette chapelle qui fut parée des ornements convenables aux cérémonies qu'on fait aux personnes de sa qualité. Messieurs les évêques de Pamiers et de Comminges y furent dire la messe, et ensuite beaucoup d'ecclésiastiques qualifiés de la ville en firent de même. Messieurs du Parlement y allèrent à diverses troupes. Les jours de la Toussaint et des Morts, on abandonna les paroisses pour aller jeter de l'eau bénite sur son tombeau.”

Arnoux termine ainsi, pour se résumer. La crainte a sans aucun doute dicté ces lignes, sages d'ailleurs, où nous ne remarquerons qu'un seul point d'exclamation, qui a sa valeur comme expression d'un doute secret ou d'un effort pour écrire un tel jugement.

“ Enfin tout le monde le regrette et le condamne ; les mêmes bouches qui plaignent sa mort blâment sa faute. Il sert au roi de matière d'une parfaite justice ! Les grands y voient un exemple à leur persuader qu'ils doivent obéir, et tous les hommes peuvent ap-

prendre que les plus hautes fortunes de la terre sont exposées aux plus grandes disgrâces ; qu'il importe fort peu aux prédestinés que ce soit un boulet ou une épée qui ouvre le passage à l'âme, et qu'il est indifférent que ce soit dans un lit ou sur un échafaud que l'esprit abandonne le corps, pourvu que le ciel le reçoive."

L'apparente condescendance qui exempta la victime d'être immolée sur une place publique, en face de ce peuple qui l'adorait, ne réserva à sa fin qu'une douleur de plus ; car Montmorency fut exécuté devant la statue du roi Henry IV, son parrain, qui était en partie redevable du trône de France à son illustre maison. Il n'avait que trente-huit ans quand il périt. L'historien italien de cette époque, Vittorio Siri, qui sut du fond de son cloître s'assurer la protection de Richelieu même et de Mazarin, dit dans ses *Mémoires secrets*, t. VII, qu'il n'y avait pas de juges qui n'eussent condamné Montmorency, ni de roi qui ne lui eût fait grâce. Il n'est personne aujourd'hui qui ne s'associe à cette pensée judicieuse, et elle a été parfaitement exprimée par M. Mennechet, dans son *Histoire de France*, t. III : " Pourquoi, parmi les dix blessures qui le firent tomber au pouvoir des troupes royales, ne s'en trouva-t-il pas une qui donnât la mort ? Un boulet de canon devait emporter la tête d'un Montmorency, et non la hache d'un bourreau. La condamna-

tion fut juste, et non son supplice ; il avait succombé en héros, il mourut en martyr."

Les blessures dont il s'agit, ouvertes encore et saignantes au moment de son supplice, avaient été reçues au combat de Castelnaudary. Son impétueuse valeur, si bien représentée depuis dans les champs de l'immortelle Vendée, faisait oublier au jeune général, à la vue du danger, qu'il n'était pas simple soldat. Au moment où l'action s'engagea, il montait, dit la Biographie de Michaud, un cheval gris pommelé tout couvert de plumes incarnat, bleues et isabelle. S'étant mis à la tête d'un seul escadron, il s'avança jusqu'à vingt-cinq ou trente pas du camp opposé. Mais il essuya une si rude décharge de mousqueterie, qu'une douzaine des siens tombèrent morts sur place ; plusieurs autres furent mis hors de combat, et le reste prit la fuite. Montmorency, ayant reçu un coup d'épée à la gorge, entra en fureur et, poussant son cheval, il franchit le fossé, large de trois ou quatre toises, qui le séparait des fantassins ennemis. Il abat devant lui tout ce qui se présente, se fait jour et pénètre jusqu'au septième rang, à travers une grêle de balles. Enfin, d'un coup de pistolet il cassa le bras à un capitaine des cheveu-légers qui se présentait pour le combattre. Celui-ci, de la main droite, tira sur l'assaillant, lui perça de deux balles la joue droite, près de l'oreille, et

lui fracassa plusieurs dents. Montmorency n'en combattait pas moins comme s'il n'eût pas été touché ; mais presque aussitôt son cheval, atteint de plusieurs coups, bronche, se relève et tombe enfin roide mort. Le duc, ne pouvant se débarrasser, demeure comme mort pendant quelques instants, demande un confesseur et se fait porter dans une métairie, à une lieue du champ de bataille ; ce fut sur une échelle où l'on avait mis une planche, de la paille et plusieurs manteaux, qu'il fut ramené à Castelnaudary. L'émotion du peuple fut si grande lorsqu'il y arriva, qu'il fallut tirer l'épée pour écarter la foule, qui fondait en larmes et témoignait publiquement sa douleur autour de ce brancard improvisé. Cette douleur se manifesta surtout à Toulouse, pendant les cinq jours du procès et après la mort du maréchal. Lorsque les troupes vinrent remplir la ville, le 29 octobre, elles parurent aussi péniblement affectées que le peuple, et on lisait dans les regards de ces braves soldats qu'ils n'exécutaient qu'à regret les ordres donnés pour empêcher tout mouvement.

On raconte encore que quand l'accusé fut introduit dans la grand'chambre où il devait être condamné, la plupart des juges se couvrirent le visage de leur mouchoir, pour cacher leurs larmes. Que n'eurent-ils aussi le courage d'opiner autrement que du bonnet,

comme des écoliers à qui d'avance était faite la leçon ! Montmorency repentant était plus sûr que Montmorency avant sa faute. Mais Richelieu était là. Nous irons à lui tout à l'heure, et nous entendrons l'implacable vengeur de son propre pouvoir.

Le corps, nous l'avons dit, fut embaumé et enseveli dans l'église de Saint-Sernin. Le cœur, à la demande d'Arnoux, on peut le croire, fut déposé dans la chapelle des Jésuites.

En 1645, la duchesse, veuve du maréchal, fit transporter le corps à Moulins et lui fit élever un magnifique tombeau de marbre, qui existe encore aujourd'hui, après avoir traversé les profanations de 93. A ce moment néfaste, où tout ce qui rappelait la majesté de Dieu ou les grandes choses du passé était livré aux atroces brigandages des révolutionnaires, harpies insatiables de souillures, des jacobins pénétrèrent dans l'église où reposait Montmorency : un si grand nom, inscrit sur le marbre, anime la fureur des bandits ; ils lèvent la hache, préparent la torche incendiaire, lorsqu'une voix s'écrie : " Quoi ! vous allez renverser le monument d'un bon républicain ! Cet homme est mort victime du despotisme ! " Le marteau tombe des mains de ces bêtes à face humaine.

Les cendres de Montmorency durent à un outrage de plus de n'être pas jetées au vent ! La hache du bourreau fut moins pesante, je le

suppose, à la tête de Montmorency que cet ignoble brevet de républicanisme délivré par de telles bouches, dans un tel temps, lorsque le sang du dernier fils de Louis XIII assassiné n'était pas encore refroidi au cimetière de la Madeleine, sous sa triple couche de chaux vive !

Il est curieux maintenant de faire place au principal acteur sur la scène de Toulouse. Richelieu a laissé dix volumes de *Mémoires*, fort intéressants pour ce qu'ils racontent.

Ouvrons le tome VI, à la date de 1632, nous y lisons les lignes suivantes :

“ Sa Majesté, ayant ouï toutes les raisons de part et d'autre, se confirma en la volonté qu'elle avait eue dès le commencement, de faire en lui une justice exemplaire à tous les grands de son royaume à l'avenir, comme le feu roi son père l'avait fait utilement en la personne du maréchal de Biron...

La bienveillance générale qu'on portait à son nom, à cause de la maison de Lorraine, faisait que *plusieurs murmuraient de cette action et la taxaient de quelque sorte de rigueur*. Mais les autres plus sages, qui, dépouillés de passion et d'intérêt, considéraient plus mûrement l'importance de cette affaire, louaient la justice du roi, qui préférait le bien de son Etat à toutes autres considérations et à la vaine réputation *d'une clémence* dommageable, et estimaient le

courage du cardinal, qui méprisait la propre sûreté de sa personne et la haine de tous les grands pour satisfaire à la fidélité qu'il devait au roi qui se confiait en lui..."

Quelques pages plus loin, il revient au même sujet pour citer le mot d'un personnage de la cour qui attribuait à la faiblesse des anciens rois le malheur de Montmorency. "Si en ces derniers temps, continue Richelieu, les rois eussent châtié les grands de leur royaume selon qu'ils méritaient, celui-ci eût été retenu par leur exemple et ne fût pas tombé en la faute qui lui a causé la mort."

Convenons cependant qu'il est des circonstances où la clémence des rois sied mieux que la rigueur.

Combien par exemple, je me sens attendri au récit des regrets de Condé, lorsque Bossuet les proclame sur sa tombe ! La chute alors, si dignement réparée, fait ressortir plus excellemment la fidélité qui l'a suivie. "Hélas ! (disait Condé) je ne respirais que le service du roi et la grandeur de l'État. On ressentait dans ses paroles un regret sincère d'avoir été poussé si loin par ses malheurs. Mais, sans vouloir excuser ce qu'il a si hautement condamné lui-même, disons, pour n'en parler jamais, que comme dans la gloire éternelle les fautes des saints pénitents, couvertes de ce qu'ils ont fait pour les réparer et de l'éclat

“ infini de la divine miséricorde, ne paraissent
“ plus ainsi, dans des fautes si sincèrement
“ reconnues et dans la suite si glorieusement
“ réparées par de fidèles services, il ne faut
“ plus regarder que l’humble reconnaissance
“ du prince qui s’en repentit et la clémence du
“ grand qui les oublia.”

L'ABBÉ V. POSTEL.

JE NE CRAINS RIEN

MARIE EST AVEC MOI.

A travers l'exil de la terre,
Quand mon voyage avec mystère
Se poursuit, pourquoi tant d'effroi ?
Ma mère m'offre avec tendresse
Son bras soutien de ma faiblesse .

Refrain :

Je ne crains rien, Marie est avec moi ; } *bis.*
J'ai mon soutien, je ne crains rien,
Marie est avec moi.

2ème.

A mon oreille une voix chante,
Avec transport elle me vante
Des voluptés la douce loi.
Mais contre la voix mensongère,
J'écoute la voix de ma mère.

Refrain :

Je ne crains rien, Marie est avec moi ; } *bis.*
J'ai mon soutien, je ne crains rien,
Marie est avec moi.

3ème.

Près du sentier le précipice,
Mes genoux tremblent, mon pied glisse ;
Je vais tomber, pâle d'effroi !
Mais aussitôt une main sûre,
Vers moi s'étend et me rassure.

Refrain :

Je ne crains rien, Marie est avec moi ; } *bis.*
J'ai mon soutien, je ne crains rien,
Marie est avec moi.

4ème.

De mon lointain pèlerinage
Pénible est le dernier passage :
Comment le tenter sans effroi ?
Mais là, surtout, pour me défendre,
J'aurai ma mère forte et tendre.

Refrain :

Je ne crains rien, Marie est avec moi ; } *bis.*
J'ai mon soutien, je ne crains rien,
Marie est avec moi.

UN SOUVENIR

UN SOUVENIR

Les déchirements du monde sont souvent que les sillons bénis dans lesquels Dieu sème la résurrection des âmes.

MGR MERMILLOD.

Le présent a beau presser autour de nous les événements rapides, il a beau hâter sa marche vers l'avenir, il laisse toujours dans notre mémoire de la place pour le passé.

Me voilà maintenant, par devoir, astreint à regarder, à peser, à enregistrer chaque jour les faits de la veille ; eh bien ! malgré cette occupation incessante, je me prends continuellement à regarder en arrière, à reporter mes pensées vers le pays, vers les temps qui s'é-

loignent. Parmi les souvenirs, ou plutôt les regrets de ma chère Bretagne, ceux de Melleray me reviennent souvent... Oh ! la belle et magnifique solitude que celle-là ! et comme on y oubliait bien le monde ! que de douleurs ont été consolées là ! que de désespoirs calmés sous ces saintes voûtes ! que de chrétiennes idées ! que de sublimes élans sous les magnifiques ombrages qui avoisinent le couvent, et qui forment autour de la maison de Dieu comme une haute muraille !

Je vivrais mille ans, que je me souviendrais des tranquilles journées que j'ai passées là... Plusieurs des hommes qui sont venus avec moi visiter le père Antoine, qui se sont assis avec moi sur les bords du lac tranquille, où se miraient ensemble et l'église, et la communauté, et la forêt, ont disparu, comme les reflets de la forêt, de la communauté et de l'église, quand un petit souffle de vent venait à troubler la glace unie des eaux.

Bon et excellent duc de Rivière, vous comte de Brosse, ami si loyal et si fidèle ! Vous, chaleureux Stache, si fervent catholique ! Vous Lauriston ! Vous tous qui avez rêvé là ! Vous connaissez maintenant ces choses éternelles que les morts seuls connaissent ; ce qu'on méditait, ce qu'on étudiait à la Trappe de Melleray vous est aujourd'hui révélé.

Nobles amis, je ne vous entends plus, mais je

vous vois encore ; je vous vois par le souvenir, miroir que le temps n'a pu briser entre mes mains, et dans lequel j'aime souvent à regarder.

Quelles douces et paisibles soirées que celles passées ensemble, alors que le père abbé avec sa robe de laine blanche et sa croix de bois venait s'asseoir avec nous sous les grands arbres que le duc de Bourbon, dernier prince de Condé, avait donnés aux trappistes ! Là, nous attendions, en devisant de mille sujets différents, que la petite cloche de l'église vînt appeler au *Salve Regina* du soir... ; c'était le moment des histoires ; le père Antoine en savait de merveilleuses, sa foi vive et naïve en redisait quelquefois que notre monde actuel n'aurait pas crues, si on les lui avait racontées dans les salons ; mais sous l'arbre de la solitude, mais dans ce paysage animé par de pieux ouvriers cénobites, il n'y avait pas moyen de douter et de rester froid : il fallait croire et pleurer.

Un soir, je me souviens que le duc de Rivière eut son tour de nous redire quelques traits de sa vie aventureuse et chevaleresque. En général, la conversation du duc était simple et sans le moindre apprêt ; c'était tout bonnement la loyauté disant sa pensée ; mais cette loyauté ayant été mêlée à de grands événements, l'homme qui n'était transcendant en rien grandissait tout à coup avec les faits qu'il

racontait avec toute la pureté du langage d'un homme de bonne compagnie. Voici un trait de sa vie que je n'ai pas oublié, et qui produisit sur nous un grand effet, lorsqu'il nous fut redit à la Trappe.

Les affections de toute la vie du marquis de Rivière ont été vouées au comte d'Artois, depuis Charles X. L'histoire contemporaine est là pour attester tout le courage, toute la noblesse que le marquis de Rivière montra lors de son jugement. Sa franchise, son dévouement firent grande impression sur les juges, mais ne purent le sauver. Il fut d'abord condamné à mort ; sa famille obtint pour lui une commutation de peine, la déportation, et plus tard sa détention au fort de Joux.

Là, les journées étaient vides et longues. Jusqu'alors la vie du marquis de Rivière avait eu deux grands mobiles : le dévouement à la cause qu'il avait embrassée et un grand entraînement vers le plaisir ; vraie vie de chevalier d'autrefois, honneur et plaisirs... Mais je me trompe, les preux du vieux temps mettaient à l'honneur, au plaisir, une foi vive, que le chevalier de nos jours n'avait pas.

Il n'avait pour le soutenir dans les longues journées que son exaltation politique, et le souvenir de tout ce qu'il avait fait pour les princes qu'il aimait. C'était là, sans doute, une consolation, mais une consolation qui ve-

nait de la terre. Dieu en devait une meilleure à une âme si noble.

Pendant quelque temps, M. de Rivière avait trouvé le moyen d'échanger de rares paroles avec un prisonnier logé au-dessus de lui ; c'était par le tuyau de la cheminée que ces entretiens montaient et descendaient. Une nuit, la voix d'en haut avertit le marquis de Rivière d'être sur ses gardes, que le lendemain on ferait dans sa chambre une fouille minutieuse, et qu'on lui conseillait de brûler jusqu'au moindre papier.

A ce conseil, la voix du prisonnier ajouta : " Adieu ! Je ne vous parlerai plus désormais ; on me change de chambre ; on s'est aperçu de nos entretiens, on veut les faire cesser... Adieu ; courage et résignation ! "

Ce fut une grande peine de plus pour M. de Rivière, que l'éloignement de son compagnon de captivité ; une voix ! une voix amie, c'est beaucoup partout ; mais en prison, c'est presque une voix du ciel... oh ! que le silence absolu de sa chambre devint triste et sombre au noble captif ! Celui qui n'était plus son voisin de prison lui avait dit pour dernières paroles : *Courage et résignation*. Courage, il en avait plein le cœur, ça lui venait de sa nature de soldat.

Mais résignation, il n'en avait plus ; car ça ne vient que de Dieu, et à ceux qui la deman-

dent. Or, le marquis ne priait pas encore.

Son jour n'était pas venu... ; il était proche ; vous allez voir.

Partout où il y a du malheur, partout où se trouve de la souffrance il y a des âmes charitables qui rôdent autour du lieu de douleur pour y faire parvenir des consolations. Or, près du fort de Joux vivait une bonne dame qui épiait toujours ceux qui étaient amenés à cette prison d'Etat.

C'était, comme vous le pensez bien, mieux que de la curiosité qui la faisait regarder par-dessus les murailles et à travers les barreaux des lucarnes élevées.

Souvent, dans des temps plus difficiles, elle avait été assez heureuse pour faire arriver des secours religieux aux prisonniers qui ne sortaient de leurs geôles que pour monter sur l'échafaud... Maintenant elle était parvenue à savoir ce qui manquait le plus au marquis de Rivière ; c'étaient des livres, pour employer les lentes heures de sa captivité. Elle lui en envoya plusieurs ; histoires, romans et ouvrages de piété. Elle avait choisi les livres d'histoire, où l'on parlait de dévouement et de fidélité à ses princes ; les romans les plus purs et les plus chevaleresques ; et à tout cela elle avait joint un petit volume relié en noir avec des tranches rouges et des fermoirs de cuivre : c'était *l'Imitation*...

Le guichetier jeta tout cet envoi sur la table de bois de chêne, en disant avec sa voix brusque et rauque : " Voici de quoi vous amuser..."

Effectivement ce fut une grande joie pour le prisonnier. Il alla des livres d'histoire aux romans, et des romans à l'histoire. Ce ne fut que vers le soir qu'il ouvrit le petit volume. Il l'ouvrit au hasard, et voici la phrase qu'il y lut :

" Mon fils, il y a quelque chose de mieux à envier dans ce monde que le bonheur du monde, c'est de la force pour supporter les tribulations de la vie. Mais, mon fils, cette force qui peut la donner, si ce n'est moi ? "

La forme du petit livre avait tout à coup fait surgir dans l'esprit du marquis de Rivière le souvenir de sa mère, car il lui avait vu un livre tout pareil. Ces paroles achevèrent de l'attendrir ; sa mort les lui avait rappelées souvent. Il les relut de nouveau ; se mit à réfléchir, puis involontairement recommença à feuilleter le livre inspiré... Soudainement il s'arrêta ; il venait d'apercevoir entre deux feuillets une hostie !... Sur le revers de la couverture du livre il avait lu ces mots : " Appartenant à l'abbé ***, aumônier de la prison d'Etat..."

Cette hostie avait peut-être été mise là par le prêtre, qui pendant les jours de la terreur,

ainsi que beaucoup de ses confrères, n'avait que ce moyen pour porter aux prisonniers le pain des mourants et des forts...

Cette hostie était peut-être consacrée !... Cette pensée le fit se lever... ; il déposa le livre sur la table... ; il l'éloigna des romans, puis commença à se promener avec agitation dans sa chambre... Que de pensées lui étaient venues tout à coup... Dieu ! sa mère ! les soins d'enfance et les leçons du toit paternel !

Voilà que sa prison n'est plus si solitaire... En vain la nuit amène ses ombres, il ne peut dormir ; il se tourne et retourne sur son lit ; une pensée l'agite :

Dieu est peut-être ici !

Peut-être cette hostie a été consacrée ! peut-être avait-elle été destinée à un de ses prédécesseurs dans cette même prison. Cette idée éloigne le sommeil ; enfin, il ne peut plus y tenir ; il descend de son lit, et va tomber à genoux près de la table où le livre a été placé par lui. Là respectueusement prosterné sur les dalles de pierre, il prie ; il prie avec un ferveur qu'il ne s'est jamais sentie depuis sa première communion... ; des larmes inconnues lui viennent aux yeux, une résignation longtemps enviée lui est descendue dans le cœur.

Le royaliste ardent est devenu un fervent chrétien ; et depuis cette nuit, où, comme il le disait lui-même, il lui avait semblé voir Dieu

dans la prison, le marquis, devenu duc de Rivière, dans toutes les diverses phases de sa vie, ou d'infortune ou de bonheur, n'a jamais cessé de croire et de prier.

VTE JOSEPH WALSH.

EN DILECTUS MEUS

1er.

Mon doux Jésus, par l'amour le plus tendre,
Sur cet autel a fixé son séjour ;
O charité que je ne puis comprendre,
Puisse mon cœur s'immoler en retour! } *bis.*

2ème.

Divin captif, ô douceur ineffable,
Que vous blessez divinement mon cœur !
Rendez, Jésus, ma blessure incurable,
Elle est pour moi la vie et le bonheur.

3ème.

Ah ! maintenant les choses de la terre,
Ne me sont plus qu'amertume et dégoût ;
Le bon Jésus, dans son doux sanctuaire,
Est à jamais mon trésor et mon tout.

4ème.

Le tabernacle ! Ah ! voilà ma richesse.
L'Eucharistie ! Ah ! voilà mon amour.
De mon Jésus, j'y goûte la tendresse ;
Vous seul, mon Dieu, jusqu'à mon dernier jour.

LA POUDRE A CANON

SIMPLE ENTRETEN



LA POUDRE A CANON

Rien ne s'achève en ce lieu de passage et d'exil ; donc il y a une autre vie, où chacun sera traité selon ses œuvres.

Les inconséquences de l'esprit de l'homme, les ingrattitudes de son cœur sont si étonnantes, si révoltantes, qu'on refuserait d'y croire si on ne les avait tous les jours sous les yeux dans leur éclatante manifestation. L'homme aime au-dessus tout le repos, la jouissance, la possession libre de ses biens, de sa maison, de sa famille ; eh bien ! il placera la gloire, on peut presque dire l'unique gloire dont il

tient registre dans ses annales, à développer le génie destructeur de toutes ces choses ; il la placera dans les vertus guerrières. Ouvrez les grandes histoires où il a inscrit tout ce qui excite son admiration, tout ce qui lui paraît mériter l'encens de la postérité. Cherchez-y le nom de celui qui inventa le premier rouet ou le premier marteau, de l'habile ouvrier qui fabriqua la première roue, du laboureur industriel et hardi qui sut rassembler sous quelques brins de junc ou d'osier les républiques éparses des abeilles : vous ne l'y trouverez pas assurément ; mais à la place vous aurez une interminable nomenclature de soldats et de capitaines ardents à tout dévaster sur la terre, passant au milieu de leurs semblables à la manière des grêles, des orages, de la peste. Ceux-là on ne les oublie pas ; à eux l'on décerne le nom de grands, et à eux seuls ; seuls ils figureront sur les tableaux des maîtres, l'aurole de l'immortalité au front. Un jour, Christophe Colomb révèle à l'ancien monde un hémisphère immense et jusque-là inconnu ; il double l'empire et les richesses de l'homme civilisé : regardez, Christophe Colomb est-il l'égal de César ou de Pompée, d'Alexandre ou de Sésostris ? Pour vous, pour moi, certes oui ; mais pour les masses, non ! Charlemagne lui-même, simple législateur et civilisateur de l'Europe, n'aurait qu'une illustration douteuse

s'il n'avait été aussi le plus intrépide batailleur de son temps. Encore une fois, c'est de la folie, de l'ingratitude, et l'homme ne doit s'en prendre qu'à lui-même de la plus notable partie de ses misères. Il les appelle, il les divinise dans leur cause.

On raconte qu'au siècle dernier, sous le roi Louis XV, un savant chimiste offrit au gouvernement le secret perdu du feu grégeois, cet horrible principe d'incendie que les eaux alimentent et qui n'exerce nulle part ses ravages avec plus de fureur et de facilité que sur les flots. Le roi refusa ce secret, paya une pension au savant, et tout mourut avec lui ; c'est l'acte d'un digne prince, plus glorieux que la victoire de Fontenoy. Aujourd'hui, où la paix est exaltée sur tous les tons, à tous les coins de l'horizon, on agit autrement. Voici venir d'aimables chercheurs de mystères, qui, la mort à la main, réclament de la société moderne un salaire et des remerciements solennels ; on les accueille, on discute leurs découvertes exécrables, on les marchande, on les achète ! L'un vous offre, le sourire d'une belle action aux lèvres, un petit instrument en forme de fusil, lequel détruit d'un seul coup, par un ruban de flamme que rien n'arrête, deux rangs entiers du bataillon ennemi. Celui-ci a trouvé, le digne homme ! le moyen d'aller sous les eaux incendier le navire qui dort ap-

puyé sur sa force et qui attend l'ennemi en face ; le lâche agresseur, après sa ténébreuse action, se retirera ; il a détruit le chef-d'œuvre du génie humain, l'un de ces majestueux vaisseaux qui égalent le navigateur aux anciens dieux de la fable ; il aura fait périr de nobles et braves marins sans coup férir. Cet homme-là, voyez-vous, est inventeur de perdition, il devrait être traîné dans les cachots, car c'est un ennemi du genre humain ; c'est votre ennemi, c'est le mien ; il a anéanti toute sécurité s'il réussit. Au lieu de cela, on l'écoute, on parle de lui avec éloges dans tous les journaux, et par là, on excite d'autres chercheurs, on allume d'autres instincts pervers, on prépare aux générations futures et aux commotions révolutionnaires un avenir qui fait trembler. Ah ! si j'avais l'honneur d'être le gouvernement !... Quelle fête pour ces aimables messieurs !

La poudre à canon est plus ancienne qu'on ne le croit généralement. Il est démontré aujourd'hui que les Chinois connaissaient dès les premiers siècles de l'ère chrétienne, et peut-être bien avant, les effets les plus simples de la poudre, comme les feux d'artifice, les fusées etc. Ce sont eux, assure-t-on, qui, par les communications alors fréquentes du commerce asiatique, apprirent aux Romains l'usage des feux d'artifice, que ceux-ci employaient, au quatrième siècle, dans leurs représentations théâtrales.

C'est également des Chinois que Callinicus, architecte d'Héliopolis, reçut le feu grégeois dont je viens de dire un mot, vers 673. La poudre à canon est mentionnée pour la première fois avec le nom qu'elle a aujourd'hui dans un ouvrage arabe sur les machines de guerre, écrit à l'époque de la huitième croisade, entreprise par saint Louis en Afrique. De ce pays elle passa en Espagne, où on la voit figurer en 1257 au siège de Mibla, petite ville d'Andalousie. Roger Bacon, l'illustre franciscain du treizième siècle, et Albert le Grand, le célèbre dominicain de la même époque, la connaissaient déjà ; mais la préparation en resta secrète.

Plusieurs auteurs ont attribué par erreur à un moine allemand du quatorzième siècle, nommé Berthold Schwartz, l'invention définitive. La légende à ce sujet est trop curieuse pour que je ne la rapporte pas ; je l'emprunte presque textuellement à M. Amédée de Bast, dans un ouvrage tout récent, en faisant néanmoins une réserve expresse sur certains mots assez irréligieux qui se comprennent peu sous la plume d'un homme d'esprit, de tact et d'éducation sérieuse. Schwartz était cordelier à Fribourg, en Allemagne. Son humeur sombre, atrabilaire, était en harmonie parfaite avec son nom, qui signifie, en langue tudesque, noir. Berthold se mêlait d'alchimie et employait

les instants que lui laissaient les devoirs du cloître à transmuter des métaux, à mélanger mille sortes de substances arrachées aux trois règnes de la nature, à pâlir sur de vieux et indéchiffrables manuscrits qu'un rabbin de Fribourg lui avait légués, on ne sait à quel titre. La cellule de Berthold Schwartz, encombrée de cornues, d'alambics, de plaques de métal, de soufflets, de fourneaux et de vases de toute grandeur, inspirait à ses confrères une si profonde aversion qu'ils se la désignaient sous le nom *d'Arche* de Satan. Au surplus, Berthold était un mauvais compagnon, un mauvais moine et un mauvais chrétien. Plus d'une fois sa conduite irrégulière, son orgueil, ses mœurs trop libres, avaient attiré sur lui les châtimens de ses supérieurs spirituels. Il subissait la correction, mais il restait incorrigible.

Ce fut donc ce moine qui, en cherchant la pierre philosophale, trouva la poudre. Il ne voulait que de l'or, il rencontra la célébrité d'Erostrate, le destructeur du temple d'Ephèse. Ceci se passait vers la fin de l'année 1379.

Schwartz, radicalement édifié sur la portée de sa découverte, alla trouver le supérieur de son couvent.

—Je viens, dit-il en regardant fièrement le vieillard, je viens vous demander deux choses, mon révérend père.

—S'il m'est possible de vous les accorder, dit le supérieur, je le ferai volontiers. Mais, avant tout, mon frère, quittez ce maintien superbe, modérez l'éclat de votre voix, abaissez ces regards pleins de flamme qui ne sauraient convenir à un enfant de saint François qui a fait vœu d'obéissance et de pauvreté.

Un instant subjugué par la candide mansuétude de son supérieur, Berthold baissa les yeux, prit une attitude plus modeste et garda le silence. Mais il le rompit bientôt.

—Je viens vous demander deux choses, mon révérend père, répéta-t-il d'une voix moins éclatante.

—Quelles sont-elles ? Parlez.

—Ma liberté d'abord, ma sécularisation ensuite, fit Schwartz d'une voix stridente. Le premier tressaillit, comme s'il eût été mordu au talon par un aspic.

—Votre liberté ! Est-il en mon pouvoir de vous la rendre ? répondit le vieillard après s'être recueilli quelques instants. Les vœux que vous avez prononcés n'élèvent-ils pas une barrière infranchissable entre le cloître et ce monde que vous avez volontairement quitté ? Votre sécularisation ! ignorez-vous qu'au pape seul appartient le droit de la prononcer ?

—Je ne puis être plus longtemps retranché du siècle, répartit Berthold. Il faut que je retourne dans ce monde dont je suis appelé à

changer la face ; dans ce monde où Dieu m'appelle pour modifier, transformer ou détruire les institutions des hommes, les lois, la politique et la guerre des nations.

Le premier regarda son moine d'un air ébahi ; il le crut fou. Berthold pénétra la pensée du vieillard.

—Vous croyez, mon révérend père, reprit-il, que la folie de Saül a passé dans mon esprit. J'excuse votre erreur. Mais les moments sont précieux ; je n'ai plus que le tiers de ce sable à voir tomber de ce mesureur de temps,—et il indiquait du doigt le sablier posé sur le prie-Dieu du gardien,—et je veux consacrer cet instant à accomplir mon vœu d'obéissance, une suprême et dernière fois.—M'accordez-vous, mon très révérend père, ma double sollicitation ?

—Je ne le puis, répliqua froidement le prier en étendant sa main sur la règle de saint François, tracée sur la muraille de sa cellule.

—Vous ne le pouvez, exclama Berthold. Mais écoutez, révérend père, et une fois encore réfléchissez avant d'accuser vos pouvoirs, qui seront étendus quand vous le voudrez. Je ne suis point un ingrat, encore moins un impie. Une partie de notre cloître menace ruine ; l'église du couvent n'est point achevée ; je vous rebâtirai à neuf le couvent et j'achèverai votre église, et cela d'ici à une année tout au plus.

Consentez-vous à poursuivre ma sécularisation en Cour de Rome ? Consentez-vous à me donner la liberté sur-le-champ ?... Sur-le-champ, comprenez-vous ?

—Je vous accorde le premier point, je vous refuse le second, répondit le prier, dont les traits avaient repris toute l'austérité et toute l'inflexibilité du commandement.

—Imprudent vieillard, s'écria Berthold en souriant à la manière des démons, tu ne sais donc pas que j'ai ici, ajouta-t-il en montrant les larges manches de sa robe, de quoi réduire ton opiniâtreté ? Il ne tiendrait qu'à moi de renverser ces murailles, de faire trembler la cité de Fribourg jusque dans ses fondements, de faire vomir aux sépulcres de ses églises les ossements qu'elles renferment, aussi rapidement que si la trompette de la vallée de Josaphat annonçait le grand jour du jugement ?

Un léger sourire d'incrédulité passa sur les lèvres du vieillard et alla se perdre dans les ondes incultes de sa barbe blanche.

Plus prompt que l'éclair, le fougueux Schwartz tire de sa robe une boîte de carton goudronnée, terminée par une mèche, l'approche de la lampe qui brûle perpétuellement devant l'image de saint François... Aussitôt une horrible détonation se fait entendre ; les meubles de la cellule sont agités, le vitrail de la fenêtre éclate et tombe en poussière de dia-

mant, le plancher frémit, et une épaisse fumée obscurcit les rayons du jour.

Le vieux prieur, frappé d'épouvante, était tombé à genoux.

— Ah ! partez, partez, frère Berthold ! s'écriait-il en pressant contre ses lèvres tremblantes la croix de son chapelet, partez ! La maison du Seigneur ne peut plus être la vôtre... Que Dieu pourtant ait pitié de vous !

L'audacieux moine se retira aussitôt, et, profitant du désordre qu'une explosion si soudaine et si nouvelle avait causé dans le couvent, il franchit les limites de l'asile sacré qu'il ne devait plus revoir.

Il se rend en Italie, terre perpétuellement agitée par les rivalités des petits Etats. Les Vénitiens faisaient alors la guerre aux Génois, et la victoire flottait incertaine entre les deux armées. Schwartz sollicite et obtient une audience du fameux conseil des Dix ; son invention paraît excellente, car les nations marchandes font assez peu de cas du sang humain. Comblé d'or, de promesses et de dignités, le moine est envoyé, sous la conduite ou plutôt sous la garde d'un provéditeur de la république, au camp de l'armée vénitienne.

Un grec de Corinthe, nommé Perdiccas, fit le premier l'application directe du secret. Il fit couler de longs tubes de fer qu'on appela *couleuvrines*, à cause de leur forme allongée, et

entassa dans ces engins des lingots sphériques de plomb et d'airain que la poudre chassait avec fracas. Dès cette année (1380), l'artillerie était trouvée ; il n'y avait plus qu'à perfectionner. Il va de soi que les Vénitiens triomphèrent dans cette lutte.

Pour utiliser plus longtemps Berthold et sa découverte, on le fit passer, toujours sous la conduite d'un provéditeur, dans l'île de Candie et dans quelques autres parties de la Grèce où la domination vénitienne, encore mal assise, étouffait à grand'peine des germes de révolte. Ce fut dans une de ces îles que le moine apostat disparut un beau jour, comme Romulus, au milieu d'une fête militaire. Périt-il par suite d'une imprudence ? On l'a dit ; mais cela n'est pas certain. Il en est qui chargent de sa mort les Vénitiens eux-mêmes, empressés de s'emparer tout seuls de la merveilleuse invention. Quoi qu'il en soit, vers l'an 1383, les cordeliers de Fribourg reçoivent par une voie inconnue, une somme de quarante mille ducats, destinée à rebâtir leur couvent et leur église. On devine de qui elle venait.

Tel est à peu près le récit de M. de Bast, emprunté par lui à une chronique allemande du quatorzième siècle : vrai ou faux, il intéresse.

La poudre, inventée par n'importe qui, doit-elle tomber sous l'anathème dont nous char-

geons à juste titre les conquêtes semblables sur les éléments ? Pas absolument, on peut même dire pas du tout. Elle donne, il est vrai, le moyen de tuer les hommes avec plus de facilité ; mais par là elle a rendu la guerre moins affreuse, elle a contribué à humaniser l'Europe. Depuis son apparition, la force musculaire a été en moins universel honneur ; on a tenu en plus haute estime le génie qui médite et qui combine ; il a fallu, pour dominer, autre chose que des coups d'épée brutalement administrés par quelque robuste chercheur d'aventures. Les châtelains voleurs, pillards et détrousseurs de gens, qui s'enfermaient sous une triple muraille dans leurs demeures féodales, ont vu tomber leurs remparts et entrer la justice du roi. Les combats eux-mêmes n'ont plus été aussi meurtriers, et cela est incontestable. " L'intrépidité du soldat ne consiste plus à braquer des échelles contre des murailles ruisselantes de plomb fondu, d'huile et de poix bouillantes ; elle est employée tout entière à pratiquer dans les entrailles de la terre des chemins tortueux, et à braver, au milieu d'épaisses ténèbres, accroupi entre la pioche et le mousquet, l'explosion de sa propre mine ou de la contre-mine de l'ennemi." On ne se joint plus, dans la mêlée, pour s'écharper à coups de sabre, de hache, de framée, pour s'assommer avec d'effroyables casse-têtes héris-

sés de clous aigus. Le succès de l'un des côtés, vu de loin par le général qui domine l'action, arrête le carnage à temps. Nous sommes loin, grâce à la poudre, de cette sanglante victoire remportée par Marius sur les barbares, où cent mille Cimbres et Teutons restèrent sur le terrain.

Et puis, quelle force bienfaisante pour nos plus rudes entreprises ! Quel auxiliaire énergique pour vaincre les obstacles opposés au génie par la nature ! Grâce à la poudre, on peut combler des précipices, fermer des abîmes et foudroyer des rochers aussi vieux que le monde. Les montagnes sont percées, les rocs, inébranlables pendant cinq mille ans, s'étonnent de la puissance qui les réduit en fragments ; les nations se rapprochent, les distances s'effacent. Heureux si, esclave de ses instincts pervers, l'homme ne consacrait pas si souvent les facilités providentielles à la diffusion maudite de l'erreur et du mal !

Que la poudre s'en tienne donc là : qu'elle adoucisse la guerre, renverse les barrières incommodes, donne à nos fêtes populaires tout l'éclat de ses capricieuses clartés et de ses détonations d'allégresse. Ne cherchons plus, après elle, à immoler, sur une échelle moins restreinte, des hommes comme nous, que leur seule nationalité ne rend pas criminels et qui ne méritent pas qu'on les mette hors de l'hu-

manité, parce qu'un fleuve, un ruisseau, un fossé, peut-être, les sépare de nous.

L'ABBÉ V. POSTEL.

A SAINT JOSEPH.

1er.

Toi dont la main fidèle
Tient un beau lis en fleur,
Angélique modèle
De céleste candeur ;
A la fragile enfance
Conserve son bonheur ;
Aux beaux lis d'innocence,
Leur aimable fraîcheur.

2ème.

Quels doux parfums exhale
La virginale fleur !
Nulle fleur ne l'égale
Aux jardins du Sauveur.
Au vallon solitaire,
Elle charme les yeux ;
Elle embaume la terre,
Elle ravit les cieux !
A la fragile, etc.

3ème.

Dans ta retraite obscure,
Où l'Enfant Dieu vivait,
Joseph, en ta main pure
Heureux il la trouvait.
Et porté, doux mystère !
Dans tes bras caressants,
Il venait, ô bon Père,
En respirer l'encens.
A la fragile, etc.

4ème.

Hélas ! en notre monde,
Oh ! que de blanches fleurs
Tombent au souffle immonde
Des vents dévastateurs !
Et que d'espoirs qui meurent
Aux printemps les plus beaux !
Et que d'anges qui pleurent
Sur de vastes tombeaux !
A la fragile, etc.

L'ENFANT APÔTRE.

L'ENFANT APÔTRE.

Un *bon avis* est plus précieux qu'une pièce d'or ; une parole tendre, une larme, une prière est plus précieuse qu'un *bon avis*.

Lorsque tout récemment encore ton front était courbé sous le poids de la douleur, et que tes pieds étaient immobiles, enchaînés par la souffrance, te souvient-il, chère enfant, que ta mère était assise auprès de ta couche ? Que de sourires ! que de caresses ! que de douces paroles montaient pour toi de son cœur à ses lèvres ! Que de larmes coulaient silencieusement de ses yeux pendant ton sommeil !

Et comme à ton réveil elles s'évanouissaient vite pour faire place à de nouvelles caresses, à de nouveaux sourires ! Oh ! le cœur d'une mère, vois-tu, Noélie, c'est la plus vraie, la plus saisissante, la plus suave expression de la charité ; car la charité, c'est l'amour.— Ayons donc toujours pour tous ceux qui souffrent l'affection, le dévouement, le cœur tout entier d'une mère.

(L'auteur, à Noélie D...).

L'effusion de l'or n'est qu'une des mille formes que revêt la charité pour se dilater à travers le monde, et nous n'hésitons pas à dire que cette forme n'en est pas la plus puissante expression. L'aumône, alors même qu'elle n'humilierait pas quelquefois celui qui la reçoit, n'apaise que momentanément les besoins du corps, et ne fait absolument rien pour calmer des besoins autrement sérieux, ceux qui sont inhérents à notre âme même. Mais inoculer au cœur du malheureux des espérances d'autant plus vives que sa souffrance est plus amère ; lui faire envisager ses maux comme la voie la plus sûre pour s'élever jusqu'à Dieu ; lui apprendre à bénir, et non à maudire ; lui enseigner la sublime puissance de la résignation, et, pour tout dire enfin, l'habituer à ne point chercher de consolations en dehors de la

parole divine : “ Heureux les pauvres ! ” telle est la vraie, la seule mission de la charité.

Ce qu'il y a de plus sombre dans l'enfer du Dante, ce ne sont point les souffrances, les tortures de ses damnés, c'est cette désolante inscription que le maudit voit en posant le pied sur le seuil de l'abîme :

“ O Vous , qui entrez ici, laissez à la porte toute espérance ! ”

Le pauvre en proie aux amertumes de la vie présente, et sans foi dans les consolations de la vie à venir, n'offre-t-il pas le spectacle le plus affreux que puisse rêver l'imagination ? Il n'a pas même l'espérance !

Qu'elle est donc belle, envisagée ainsi, la sainte mission de la charité ! Si votre pied n'est pas trop délicat pour braver la fatigante ascension d'un septième étage ; si votre cœur peut supporter, sans trop d'efforts, l'air nauséabond d'une misérable mansarde, prenez votre courage à deux mains, et montons. Venez surtout, vous que l'opulence a toujours bercés, et que le luxe environne ! Venez aussi, vous, enfants gâtés de la Providence, vous à qui votre mère ne laisse même pas le soin d'exprimer un désir ; vous, dont les vêtements sont riches, dont la table surabonde de mets exquis, venez ! la contemplation des angoisses du pauvre, le spectacle de la misère aura pour vous de salutaires leçons ; et si, en redescendant

les degrés sombres, votre cœur est ému ; si, en rentrant dans vos somptueuses demeures, vos yeux s'emplissent de larmes et votre âme de pitié, oh ! croyez-moi, ne regrettez point votre fatigue : aimer le pauvre, c'est aimer Dieu !

Entrez donc, et voyez !

Dans ce taudis obscur, nu, étroit, misérable, sur une chaise à moitié dépouillée, une femme est assise ; les coudes appuyés sur une table vermoulue, et la tête dans ses deux mains, elle paraît plongée dans de noires pensées. Son attitude, son immobilité révèlent le désespoir, et des sanglots rares et étouffés indiquent seuls, sous cet amas de haillons, un être vivant ! Longtemps ensevelie dans son morne silence, elle envisage sans doute et les épreuves passées et les angoisses présentes, et les tortures d'un avenir sur lequel ne rayonne aucune lueur d'espérance ! Tout à coup ce cadavre animé se dresse, son visage est terne, ses yeux ardents et secs semblent concentrer dans leur étroit foyer toute l'activité, toute la vie ! les lèvres contractées, la prunelle fixe et en feu, le bras tendu vers un être absent, mais qu'elle voit face à face :

Maudit sois-tu, homme lâche et vil, s'écrie-t-elle ! être sans entrailles que n'ont pu arrêter ni tes devoirs d'époux, ni ton titre de père ! Depuis un an ton abandon m'a vouée à toutes les douleurs ; maudit sois-tu !

Oh ! tout finira bientôt... Le seul lien qui m'attachait à la vie est brisé ! Oui, tu n'es plus, Léon, enfant bien-aimé !!! Et au délire de la fureur succède l'expression d'une ineffable tendresse.

Léon ! pauvre ange, quand tu étais là j'oubliais tout en t'embrassant ! Je me disais : Il grandira, il m'aimera, il verra comme j'ai souffert, il sera tout pour sa pauvre mère ! Et je voulais vivre alors... Hélas ! et toi aussi tu m'as abandonnée ! Mais toi je vais te revoir, je veux t'embrasser, je veux aller vers toi, mon enfant ! je veux mourir.

Et brisée, elle retombe dans son douloureux mutisme.

Ce ne fut pas pour longtemps.

Un bruit léger se fit entendre à la porte de la mansarde, et sur le seuil paraît une jeune fille, au frais et gracieux visage, à la voix douce et naïve.

L'infortunée la regarde avec surprise, et, d'un ton bref et sec : Que voulez-vous ? lui dit-elle.

—Madame, ne me reconnaissez-vous pas ? Je suis Anna, la fille de cette femme de ménage qui demeure au-dessous de vous. Ah ! je vous connais bien, moi, je vous ai vue souvent.

—Eh bien ! Anna, que voulez-vous ?

—Tenez, voilà qui vous donnera un peu de force ; et l'enfant déposa sur la table un vase qu'elle tenait dans ses mains.

—Merci, mademoiselle, merci !

—Oh ! vous me remercierez plus tard, laissez-moi faire ; et, s'approchant sans façon de l'âtre, elle se mit en devoir d'allumer deux tisons à demi consumés. Touchée de tant de bonté la pauvre femme essaya de sourire.

—Vous avez bien bon cœur, Anna, et votre mère doit être heureuse.....

—Heureuse, non ! interrompit la jeune fille, en dénaturant involontairement sa pensée ; mais, quoique pauvres, nous n'avons pas à nous plaindre, Dieu ne nous abandonne pas !

—Dieu !... Vous croyez donc en Dieu, vous Anna !

—Oh ! si j'y crois !!! répond la jeune fille en entendant une si étrange question. Et vous, madame, vous n'y croyez donc pas ?

Une expression d'ironie amère plissa les lèvres bleuâtres de la malade :

—Non, dit-elle, je n'y crois pas !!!

Le regard étonné d'Anna se couvrit d'une grande tristesse.

—Comme vous devez être malheureuse, madame, et que je vous plains !

.....

Cependant l'heure de l'atelier était venue, il fallait quitter la mansarde. Anna, prenant congé de sa protégée, lui saisit affectueusement la main, et, d'un ton presque suppliant :

—Je reviendrai souvent, tous les jours, ce soir même ; n'est-ce pas ?

—Pauvre enfant, que vous êtes bonne !... Eh bien ! oui, venez, venez souvent, car il me semble que je souffrirai moins, si vous êtes là.

—Je vous remercie, madame.

Et l'enfant s'éloigna, heureuse de la permission qu'elle venait d'obtenir, heureuse surtout de tout le bonheur que procure une bonne action.

II

Anna avait douze ans ; à cet âge, les impressions qui passent sur le cœur n'y laissent que des traces fugitives ; elles vont s'effaçant avec la rapidité du sillage que laisse en passant sur le fleuve la barque légère du pêcheur. C'était là, du reste, le caractère d'Anna. Aussi impressionnable parfois qu'il était parfois insoucieux, jusqu'au moment de la scène que nous venons de décrire, il n'avait été agité par aucun sentiment profond ; jusqu'alors on pouvait appliquer avec vérité l'expression du poète :

Comme chez les enfants, le rire est près des larmes.

Mais Anna venait de faire sa première communion, et ce pas décisif dans la vie l'avait conduite à des pensées moins légères, plus sérieuses, et si elle n'avait pas perdu toute son

espièglerie, le retour du moins en était bien moins fréquent. Certains voisins ou voisines n'avaient pas tardé à s'apercevoir de ce commencement de conversion, et on s'en félicitait.

Ce qui avait le plus frappé la jeune imagination d'Anna, dans sa visite du matin, ce n'était pas tant le spectacle de la misère que la négation de Dieu même ; la douleur physique l'avait émue, la désolation d'une âme sans foi l'avait vivement contristée ; et si son âge ne lui permettait pas d'analyser exactement à quelle cause devait remonter cette différence, ses impressions n'en étaient pas moins tranchées. Elle croyait, elle savait qu'on peut, qu'il faut même souffrir ; mais elle ne savait pas qu'on pût nier Dieu..... Aussi, à l'atelier, fut-elle triste et rêveuse toute la journée.

Et puis, il faut tout dire, un motif moins sérieux, il est vrai, mais qui ne manquait pourtant pas d'une certaine importance, ajoutait encore à sa préoccupation.

Le matin même, après le départ de sa mère, n'écoutant que son cœur, elle avait disposé en faveur de sa protégée de la portion mise en réserve pour le repas du soir.

Le bouillon avait disparu ; comment en justifier l'absence ? Que répondra-t-elle aux questions de sa mère ? Comment éviter ses reproches ?

Pauvre enfant ! elle avait du regret, elle avait presque des remords.

Une pensée lumineuse jaillit tout à coup dans sa tête, et fait éclore sur ses lèvres un imperceptible sourire.

Anna n'habitait pas seule avec sa mère ; un vieux commensal, un ami, si l'on veut, un ami de longue date, s'abritait sous le même toit, partageant avec eux le logis modeste, mais ne se contentant pas toujours du repas frugal qui lui était réservé, et maintes fois, pour satisfaire son péché habituel de gourmandise, il ne reculait pas devant le vol, et le vol avec effraction. Or, si on le traitait souvent en enfant gâté, excusant ses méfaits, oubliant ses larcins, souvent aussi il en subissait les rudes conséquences, ce qui n'empêchait pas le drôle de récidiver. A l'âge où il était, il y avait peu d'espoir de l'amener à résipiscence, et chaque fois on s'attendait à le voir mourir dans l'impénitence finale. Autant par pitié que par découragement, ses hôtes en étaient venus à lui pardonner la plupart de ses peccadilles.

Nous devons avouer aussi que, profitant pour elle-même de l'indulgence acquise à son chat favori, Anna mettait souvent sur le dos de Loulou bien des crimes dont il n'avait jamais songé à se rendre coupable.

Décidément, il allait être encore une fois accusé d'un méfait dont il ne soupçonnait même pas l'existence.

O'était là la pensée qui avait fait sourire la

jeune fille, et qui lui permit de franchir sans embarras le seuil de sa demeure.

Mais quand la porte s'ouvrit, qui vint la recevoir ? ce fut Loulou... Loulou qui ce soir-là semblait multiplier ses gentillesse, comme pour conjurer l'orage qui le menaçait. Il promenait à l'envi sa tête sous les doigts caressants d'Anna, il faisait le gros dos, et modulait sur tous les tons cette chanson peu harmonieuse et particulière aux chats dans leurs moments de bonne humeur.

L'enfant le caressait toute pensive ; sa préoccupation revenait. Elle regardait Loulou sans le voir lorsque sa mère entra.

La ménagère ne tarda pas à s'apercevoir que le bouillon n'était pas à sa place ; un coup d'œil lui suffit.

—Tiens ! dit-elle, Loulou a encore fait des siennes !

Le rôle d'Anna se trouvait ainsi bien facile ; sa mère était admirablement prédisposée à la croire ; un seul mot pouvait la tirer d'embarras ; mais ce mot... était un mensonge !

—Mère, dit la charmante enfant, mère, ne vous fâchez pas ; il ne faut pas accuser Loulou, c'est moi qui suis coupable.

Vous savez, cette femme qui est là-haut, celle dont le petit enfant est mort il y a trois jours ? Oh ! elle vous ferait pitié, si vous saviez comme elle est malheureuse ! Eh bien ! je

suis allée la voir ; et en montant l'escalier, je me rappelai l'avoir vue hier si pâle, qu'on eût dit qu'elle n'avait pas mangé depuis plusieurs jours : et je me suis dit : Elle n'a peut-être rien chez elle. Et je suis revenue ici, j'ai pris le petit vase au bouillon, et je le lui ai porté.

Mère, ne vous fâchez pas ; si vous saviez comme elle est à plaindre !

Et Anna tenait la main de sa mère, qu'elle embrassait avec amour.

La mère ne se fâcha point ; mais prenant dans ses bras cette bien-aimée enfant, et la pressant sur son cœur avec tendresse :

—C'est bien, Anna, c'est très-bien. Aie toujours ainsi le cœur bon et généreux, afin que Dieu te bénisse et que ta mère soit heureuse !

.....

Et maintenant pourquoi ce changement subit dans Anna ? Pourquoi n'a-t-elle pas réalisé son projet ? C'est que, voyez-vous, Anna avait compté sans son hôte, ou plutôt sans ses hôtes ; sans Loulou d'abord, dont les caresses avaient éveillé sa pitié, et puis surtout sans son bon ange qui lui avait dit tout bas dans son cœur : " Anna, confesse ton péché, si tu veux qu'on te le pardonne ! "

III

Depuis ce jour, Anna, heureuse et enhardie

par l'approbation de sa mère, continuait ses visites à la mansarde avec une admirable régularité. Chaque matin, avant d'aller à l'atelier, chaque soir en rentrant chez elle, elle franchissait les deux étages qui la séparaient du pauvre réduit. Elle multipliait ses soins et ne perdait jamais l'occasion de parler de la Providence. Cette candeur, ce dévouement sublime dans un enfant de cet âge, cette piété naïve eurent quelque succès ; d'ailleurs, Anna ne s'en tenait pas aux paroles pieuses, elle agissait pieusement aussi... Un jour elle apporta un livre que lui avait donné sa mère, *l'Imitation de Jésus-Christ*, et souvent depuis, quand la malade ne souffrait pas trop, Anna lui faisait une bonne lecture.

Un autre jour elle entra tenant une de ses mains cachée sous son tablier pour ménager la surprise du don qu'elle allait faire. C'était l'image du Christ ; elle le suspendit au-dessus du grabat en disant :

—Il vous portera bonheur.

Tant de misère d'un côté, tant de compassion de l'autre, avaient établi entre ces deux êtres des liens d'affection vive et profonde. Les moments les plus doux d'Anna, ceux où la pauvre femme ressentait le moins ses souffrances, c'étaient ces heures toujours fugitives qu'elles passaient ensemble. Au contact assidu d'Anna, l'infortunée créature avait fini par

croire, par espérer peut-être dans la Providence ; elle écoutait volontiers les lectures d'Anna, ses douces paroles, ses pieux conseils ; il y avait dans ses souffrances plus de calme, nous oserions presque dire plus de résignation. Elle cédait sans doute sans le savoir à l'influence secrète de la jeune fille qui l'assistait.

Bientôt ce corps épuisé par la maladie, dévoré par le chagrin, ne put se soutenir : il s'alita. L'ange de la maison redoubla d'assiduité, multiplia ses efforts, et pour cela supprima bien des heures de sommeil ou déroba à ses repas quelques minutes.

Un jour la malade était assez calme, et sur sa demande Anna, assise auprès de son lit, lisait quelques lignes du livre habituel, la malade écoutait avec attention, et lorsque ces mots tombèrent des lèvres de la jeune fille : " Venez à moi, vous tous qui êtes épuisés de travail et qui êtes chargés, et je vous soulagerai. " La malade l'interrompit :

—Anna, dites-le-moi, que faut-il faire pour aller vers celui qui console ?

—Oh ! madame, répond l'enfant, vous le saurez bientôt.

Et rapide comme l'éclair, elle disparut.

Puis quand elle revint, elle n'était pas seule : auprès d'elle marchait une de ces saintes femmes que l'on rencontre partout où il y a des misères à consoler, des larmes à tarir.

Et quand la sœur de charité se fut approchée de la misérable couche, Anna se retira discrètement. Elle y resta longtemps ; il y avait dans ce pauvre cœur de si profondes blessures à cicatriser, tant de chagrins à adoucir, tant de ressentiments à éteindre ! Ce ne fut pas l'œuvre de quelques heures. La sœur revint souvent, bien souvent, dans le réduit sombre, puis enfin l'œuvre commencée par Anna, continuée par la sœur de Saint-Vincent-de-Paul, fut sur le point d'être consommée.

Un prêtre alors franchit l'humble mansarde ; il s'assit lui aussi près du grabat ; il parla à son tour du Dieu qui console, du Dieu qui pardonne et qui est mort sur une croix, en priant pour ses bourreaux.

Et celle qui, quelques jours avant, maudissait l'auteur de ses maux, trouva dans les enseignements du prêtre la force de lui pardonner. Le pardon fut sincère, et le cœur du fond duquel il montait se purifiait ainsi, se disposant par un si grand et si généreux sacrifice à devenir le lendemain même la demeure de Celui qui nous a si bien enseigné la résignation et l'oubli.

Lorsque le grand jour fut arrivé, Anna était de bonne heure auprès de la mourante. Elle venait de tout préparer, et, aidée de sa mère, elle avait su donner au pauvre réduit un air de véritable fête ! Les murs noirs et sales se

cachaient sous des tentures d'une excessive propreté. Auprès du lit était une table recouverte d'un linge grossier mais très blanc ; sur la table, deux vases de fleurs et au milieu le crucifix d'Anna qui allait réaliser la promesse de la jeune fille, et porter bonheur à la pauvre malade. Ah ! oui, pour elle, en effet, c'était, nous le répétons, une bien belle fête !

A ce moment elle paraissait calme ; je ne sais quelle sérénité s'épanouissait sur ses traits malgré ses souffrances.

Les yeux fermés, elle semblait écouter avec une profonde attention, un saint recueillement.

En effet, Anna, assise au chevet, tenait dans sa main un livre, et ce livre disait :

“ Venez à moi, dites-vous, vous tous qui
“ êtes épuisés de travail et qui êtes chargés ;
“ et je vous soulagerai.

“ O douce et aimable parole à l'oreille d'un pécheur !

“ C'est vous, Seigneur mon Dieu, qui invitez
“ le pauvre et l'indigent à la participation de
“ votre corps sacré.

“ Mais qui suis-je, Seigneur, pour oser m'ap-
“ procher de vous ? Voilà que les cœurs des
“ cœurs ne peuvent vous contenir, et vous
“ dites : Venez tous à moi !

“ D'où vient cette compatissante bonté, cette
“ invitation si tendre ? Comment oserai-je ap-

“ procher, moi qui ne sens aucun bien en moi
“ qui puisse m'enhardir !... ”

“ Comment vous recevoir dans ma maison,
“ moi qui ai si souvent offensé votre présence
“ adorable ? ”

“ Les Anges et les Archanges vous révèrent ;
“ les saints et les justes tremblent, et vous
“ nous dites : Venez tous à moi ! ”

A ce moment la porte s'ouvrit, le prêtre parut sur le seuil. Il tenait dans ses mains le Juge du salut éternel. La sœur de charité avait suivi les pas du prêtre ; elle avait désiré être témoin du bonheur que Dieu donne à ceux qu'il visite.

Tous trois s'agenouillèrent, priant avec la ferveur des Anges. Bientôt le prêtre commença les cérémonies, et, après quelques courtes paroles dites à demi voix, il s'approcha du lit de douleur et déposa sur les lèvres de la mourante le Dieu de la pitié et de la miséricorde, avec lequel elle allait s'élever au ciel. En effet, quelques instants s'étaient à peine écoulés que, tournant vers Anna un regard où se peignaient à la fois la reconnaissance et le bonheur :

Merci, Anna, murmura-t-elle ; je vous attends !

Elle ne put achever, la mort avait glacé ses lèvres.

Et pendant que le prêtre récitait les prières des morts, pendant qu'Anna agenouillée pleurait en sanglotant auprès de l'enveloppe mor-

telle, celle qui avait tant souffert ici bas s'en allait revoir son enfant, son cher petit Léon, au milieu des myriades d'anges qui environnent le trône de Dieu. Elle allait aussi prier dans le ciel pour l'homme qu'elle maudissait naguère ; elle allait enfin voir se réaliser en elle la vérité de cette divine parole : " Heureux ceux qui pleurent parce qu'ils seront consolés ! "

JULES DUCOT.

A JESUS PAR MARIE.

1er

Jésus, jusques à quand durera ton absence ?
Ton cœur n'entend-il plus la voix de mon amour ?
Ma tristesse t'implore, et la nuit et le jour,
Et mes pleurs devant toi coulent dans le silence.

Oh ! viens Jésus !

Ne tarde plus !

C'est par Marie

Que je t'en prie.

Oh ! viens, Jésus, ma joie à moi,

Tu le sais bien, Jésus, c'est toi !

2ème.

Loin de toi tous les biens ne sont rien pour mon âme :
Non, rien sans ton amour ne me plait ici-bas.
Tu peux tout me ravir, je ne résiste pas,
Mais rends-moi ton amour, ta douce et pure flamme.

Oh ! viens, Jésus etc.

3ème

Quand l'orage a passé, la fleur de la prairie,
Que flétrit la fureur de l'Aquilon cruel,
Relève avec espoir sa tige vers le Ciel,
Et puise à sa lumière une nouvelle vie.

Oh ! viens Jésus, etc.

4ème.

Mon père et mon pasteur, mon guide et ma lumière,
Sauveur compatissant, ami cher entre tous,
Des frères le plus tendre, incomparable époux :
Sinon toi, qui cherché-je au Ciel et sur la terre ?

Oh ! viens Jésus, etc.

5ème.

Mon cœur, las de l'exil, aspire à la patrie :
Que la terre me pèse à l'aspect de ton Ciel !
Là je m'enivrerai d'un bonheur éternel ;
Là tu te montreras à mon âme ravie !

Oh ! viens Jésus, etc.

UN SOUVENIR DE LA NUIT DE NOEL

UN SOUVENIR DE LA NUIT DE NOËL

Il suffit à l'âme d'être dans la souffrance pour que Jésus vienne en quelque sorte *plus près* d'elle.

La prudence de l'homme lui tient lieu de cheveux blancs, et la vie sans tache est une heureuse vieillesse.

(SAGESSE, IV, 13.)

Quel spectacle, quelle joie et quelle gloire pour le ciel et pour la terre, pour le juste et pour le pécheur, que la nuit de Noël !... Quand je retourne en arrière, et qu'à travers dix-huit siècles j'arrive à Bethléem, quelle scène touchante ne s'offre pas à mes regards ! Un enfant couché dans une crèche, une mère humble et dénuée de tout, penchée sur son étrange berceau, un simple artisan qui protège la mère et l'enfant, de pauvres bergers qui adorent...

Voilà tout le cortège, toute la pompe qui entoure cette naissance. L'œil de la chair ne voit là qu'un enfant ordinaire dont la destinée semble devoir s'éteindre dans l'oubli et l'obscurité.

Mais élevez votre pensée plus haut, vous trouverez dans cet enfant bien autre chose : le Ciel s'émeut à sa naissance, des messagers d'en haut s'approchent de cette cabane délaissée et entonnent ce cantique de la délivrance du monde : "*Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté!*" Plus tard, une étoile mystérieuse amènera aux pieds de cet enfant les sages de l'Orient, le roi des Juifs tremblera devant ce berceau ; laissez grandir le petit enfant, et il remuera, bouleversera, changera le monde ; le paganisme brisera ses idoles en son honneur ; les Césars, vaincus par sa doctrine et sa grâce, déposeront devant lui leur couronne ; l'instrument de son supplice planera sur leur diadème et au faite de leur palais : tout pliera le genoux devant son nom, au ciel, sur la terre et dans les enfers, et, à la fin des siècles, sa puissance subsistera encore : il jugera vivants et morts ; et alors tout ce qui l'aura méconnu, oublié ou persécuté, périra sans appel ; car c'est le sauveur, le père, l'ami et le juge de tous les hommes ...

Chaque année, quand vient Noël, et que je réfléchis que toute grâce, toute bénédiction

d'ici-bas et toute récompense dans l'autre vie remontent au berceau du divin Enfant, il me revient en mémoire une scène délicieuse où j'ai vu les effets de l'incarnation du Verbe réalisés dans une nature frêle, mais fidèle à ses engagements ; gracieuse image où, comme dans un miroir, j'ai vu se réfléchir les traits d'une âme sainte ...

Aujourd'hui encore, je suis tout saisi des émotions de cette scène angélique, dont je garderai le bienfaisant souvenir jusqu'à ma mort. Nos lecteurs ne nous en voudront pas si, en ce jour, nous plaçons la peinture d'une mort délicieuse à côté de la crèche de Bethléem ; ils y verront mieux ce qu'est venu faire sur la terre le divin Enfant que nous adorons.

C'était en décembre 1851. Dans une petite ville de la Lorraine allemande, vivait une pauvre veuve d'un âge déjà avancé. Elle avait un fils qui, depuis plusieurs années, servait dans un régiment, sans jamais donner de ses nouvelles à sa mère. Mais pour l'en dédommager, Dieu lui avait laissé une grande consolation ; elle avait auprès d'elle sa fille âgée de seize ans seulement ; une de ces nobles et intéressantes créatures qui, à elles seules, valent une famille entière. Que de fois la chaumière du pauvre cache de ces trésors dont le monde ne soupçonne guère l'existence et dont la découverte, souvent fortuite, frappe

d'étonnement et ferait presque regretter leur obscurité, si Dieu n'était la meilleure récompense de ces vertus dérobées aux yeux des hommes ! Mais souvent Dieu ne fait que montrer au monde ces plantes délicates que le souffle délétère des passions humaines pourrait flétrir, et, quand arrive la saison dangereuse de la vie, il les retire à lui pour les mettre à l'abri ; *il les enlève, dit le Sage, de peur que leur esprit ne soit corrompu par la malice des hommes, et que les apparences des faux biens de ce monde ne séduisent leur âme* (SAGESSE. IV. II).

C'est ce qu'il fit en faveur de la pauvre fille dont nous parlons. Depuis un an, elle se sentait minée par une lente maladie qui la réduisit bientôt, et presque insensiblement, à un état proche de la mort. Je fus appelé pour l'y préparer. En entrant dans cette pauvre demeure, j'ai été frappé de l'étonnante propreté, de l'ordre admirable qui y régnaient, mais surtout de cet air de satisfaction, de cette angélique résignation et de cette joie naïve peintes sur le visage de l'innocente enfant.

—Voilà Noël qui vient, me dit-elle, cette année je désirerais communier deux fois, puisque je ne pourrai célébrer cette belle et chère fête à l'église. Seulement, ajouta-t-elle d'une voix plus animée, il faudra que vous me disiez quand je mourrai ; je voudrais tant le savoir d'avance !

Je répondis : Mon enfant, Dieu seul connaît notre dernière heure, et il faut, sans inquiète curiosité, attendre qu'il vous appelle.

— Sans doute, continua-t-elle ; mais vous êtes son ministre, et, si vous le voulez, vous pouvez me dire le jour de ma mort.

Pensant d'abord qu'en remettant la question à plus tard, elle l'oublierait, je lui promis d'y répondre à ma prochaine visite. Mais je me trompais en comptant sur l'infidélité de sa mémoire, et, quand je revins, sa première parole fut de me rappeler ma promesse.

— Aujourd'hui, j'espère, vous me direz le jour de ma mort, vous me l'avez promis.

C'était l'avant-veille de Noël. Ne voulant point l'attrister en la trompant dans son attente ; jugeant d'ailleurs qu'elle était près de sa fin, je hasardai une décision nette et précise, et je lui dis :

Eh bien ! vous mourrez la nuit même de Noël, pendant l'office ; au moment où l'Eglise croit que l'Enfant Jésus est né, vous irez le contempler au Ciel : vous ferez la fête de Noël bien mieux là-haut.

A ces paroles, elle tressaillit d'une joie inexprimable, ses yeux s'animèrent d'un feu inaccoutumé, et, levant les mains vers le Ciel, elle s'écria :

Oh ! quel bonheur de mourir à Noël et à pareille heure !

Mon étonnement était au comble comme sa joie. Elle demanda à recevoir une dernière fois son Dieu. Je n'essayerai point de dépeindre la céleste et saisissante piété avec laquelle elle fit cette action auguste. En partant, je glissai furtivement sur son lit une petite image représentant l'Ange gardien conduisant un enfant au ciel ; elle s'en aperçut et dit :

Ah ! c'est bien pour moi !...

Depuis ce moment, elle n'avait plus qu'une pensée, qu'un désir ; on pouvait dire d'elle que *sa conversation était au ciel*.

A chacune de ses amies qui venaient la voir elle racontait la bonne nouvelle avec cette joie simple et naïve que l'innocence seule connaît. Savez-vous que je mourrai la nuit de Noël ?

Cependant la pauvre mère pleurait près de son lit ; mais la sublime enfant restait calme et comme étrangère à ces inquiétudes de la tendresse maternelle : une fois cependant elle lui dit :

— Ma mère, ce n'est pas bien de pleurer ainsi ; comment ! quand je dois aller au ciel pour y être éternellement heureuse avec Dieu, la bonne Vierge et les Anges, vous êtes triste, vous pleurez comme si j'étais à plaindre ! Vous ne m'aimez donc pas pour moi ?

C'est que la pauvre mère comprenait peut-être mieux, en ce jour, quel ange elle avait possédé dans sa fille. Mais, tout entière à sa lé-

gitime douleur, elle ne sentait que le sacrifice qui lui était demandé ; elle ne pouvait comprendre, en ce moment, ce qu'il y avait de grand et de sublime dans ces reproches d'un enfant à l'agonie et qui, déjà, ne raisonnait plus des choses de ce monde qu'au point de vue de l'éternité. La foi seule peut inspirer de pareils sentiments et en donner l'intelligence.

Cependant, la nuit de Noël approchait. Voici ma dernière heure, disait-elle à chaque instant.

Vers dix heures, elle se mit en union de prières avec les prêtres et les fidèles rassemblés à l'église. Dès lors, elle ne voulut plus parler à personne. Seulement, de temps en temps, on l'entendait demander : Quelle heure est-il ? puis soupirer : Seigneur, encore une heure ! puis : Encore un quart d'heure ! Bientôt elle se mit à compter une à une les minutes. Tout-à-coup, minuit sonne..... Ah ! dit-elle, voilà l'heure..... Le Ciel ! le Ciel ! C'étaient ses dernières paroles.....

Quelle différence entre ce calme divin, cette joie en face de la mort, et ces termes qu'exprime un auteur célèbre sur cette heure mystérieuse :

“ O minuit !..... dit-il, heure terrible !.....
 “ Je ne suis pas superstitieux, mais cette heure
 “ m'inspire toujours une espèce de crainte, et
 “ j'ai le pressentiment que, si jamais je venais
 “ à mourir, ce serait à minuit. Je mourrai donc

“ un jour ? Comment ? Je mourrai, moi qui
“ parle, moi qui me sens et qui me touche, je
“ pourrais mourir ! J’ai quelque peine à le
“ croire ; car enfin, que les autres meurent,
“ rien n’est plus naturel : on voit cela tous les
“ jours, on les voit passer, on s’y habitue ; mais
“ mourir moi-même, mourir en personne, c’est
“ un peu fort.—*Xavier de Maistre.*”

Le lendemain, dès l’aube du jour, la mère de l’héroïque enfant vint m’annoncer la nouvelle de sa mort, en m’en racontant les détails avec grand attendrissement.

Était-ce sa désireuse prière ou ma présomptueuse prédiction qui avait hâté de quelques jours peut-être cette mort ? Ou serait-ce l’un et l’autre ? Il n’importe, je n’en avais nul souci, je savais que la sainte fille était une fleur mûre pour le ciel, et, dans la supposition, je n’aurais fait qu’avancer de quelques heures l’accomplissement de l’unique désir de toute sa vie.

Le jour qu’eut lieu son enterrement, une foule immense de fidèles accompagnait le convoi, que précédaient un grand nombre de jeunes filles vêtues de robes blanches ; le cercueil était porté par six d’entre ses amies qu’elle avait désignées elle-même, parce qu’elles avaient été les plus sages. Tout, pendant la sainte cérémonie, respirait le calme, l’innocence et surtout la foi, l’espérance et la charité chrétienne qui avaient

animé, formé, sanctifié et couronné cette si belle et si courte existence.

L'ABBÉ HOFFMANN.

MARIE EST LA PORTE DES CIEUX.

1er

Je suis toujours exilé sur la terre,
Et ma douleur s'exhale en chants pieux.
O doux penser ! souvenir salutaire,
Marie est la porte des Cieux.

2ème

A ses enfants, lors du dernier passage,
Elle apparaît l'air doux et gracieux ;
Pour les conduire au céleste héritage,
Marie est la porte des cieux.

3ème

Près d'un mourant, je faisais ma prière :
Il soupirait, à mes derniers adieux,
Quand, près de lui, je vis ma bonne mère ;
Marie est la porte des Cieux.

4ème

De ses douleurs elle était attendrie,
 Elle essayait les larmes de ses yeux ;
 Et de sa main lui montrait la patrie :
 Marie est la porte des Cieux.

5ème

Je l'entendis. Elle disait : " Espère !
 " Mon cher enfant, oh ! viens, quitte ces lieux !
 " Viens avec moi, vers ton Dieu, vers ton Père "
 Marie est la porte des Cieux.

6ème

Il expira, transporté d'allégresse,
 En entendant ces mots délicieux.
 O doux sauveur, ô bienheureuse ivresse !
 Marie est la porte des Cieux.

7ème

Elle sourit à cette âme joyeuse,
 Prit dans ses bras son fardeau précieux,
 Puis, comme un trait, s'envola radieuse :
 Marie est la porte des Cieux.

8ème.

Le Ciel s'ouvrit, à Jésus, sur un trône,
 Elle porta son enfant radieux
 Et sur le front lui mit une couronne :
 Marie est la porte des Cieux.

9ème.

Elle viendra, lors de ma dernière heure,
M'encourager d'un sourire amoureux,
Et puis m'ouvrir la céleste demeure :
Marie est la porte des Cieux.

10ème.

Mon âme, alors, l'y suivra triomphante,
Et c'est bientôt, espoir délicieux !
En attendant, je chanterai, je chante :
Marie est la porte des Cieux.

LE COMTE DE LA GARAYE

LE COMTE DE LA GARAYE

La joie sur la terre ne se sème jamais que dans un sillon tracé par le travail ou la douleur.— Vous qui voulez la joie, commencez par “supporter” et par “travailler...”

Parmi les fidèles que guida le plus la charité, ce vrai génie du christianisme, l'histoire reconnaissante doit signaler Claude Toussaint Marot, comte de la Garaye. Né à Rennes, le 27 octobre 1675, de Guillaume, conseiller au parlement de Bretagne, puis gouverneur de Dinan, et de Françoise-Marie de Marbeuf, il fit ses études à Paris, au collège d'Harcourt. La migraine, qui le tourmenta depuis l'âge de huit ans, n'empêcha point ses succès. Il réussit également dans les divers exercices auxquels se livrait la jeune noblesse, à l'Académie.

A dix-sept ans, il entra dans les mousquetaires, et se distingua au siège de Namur. La passion dominante du valeureux militaire était la chasse ; souvent il brilla à la tête des piqueurs du roi ; souvent il suivit, à cheval, les cerfs qui traversaient les fleuves, tandis que d'autres cherchaient un long détour. La générosité de son caractère se montrait tous les jours ; elle éclata, un soir, dans la capitale de la France. Il passait, en voiture, sur le Pont-Neuf, avec un de ses frères : soudain, se précipitent sur lui deux vigoureux inconnus. Il met l'épée à la main ; un des sicaires est arrêté ; on va le traîner au commissaire ; mais, par un mouvement de magnanimité, le vainqueur s'y oppose.

Le mal violent auquel il était sujet l'éloigna des fêtes les plus dangereuses et des plus funestes excès. Il disait, dans la suite, qu'il devait mille grâces au Seigneur, pour cette indisposition qui le dégoûtait du grand monde ; la tempérance le mettait toujours en état d'empêcher de fâcheuses affaires entre les jeunes gens : il ne les quittait point qu'il ne les eût réconciliés.

La mort de son frère aîné, suivie de la perte d'un fils posthume que celui-ci laissait, obligea le jeune comte à résider plus assidûment en Bretagne et le mit à la tête de sa maison. Le

5 janvier 1701, il épousa Marie-Marguerite de la Motte-Picquet, âgée de vingt-un ans. La bonté de la jeune comtesse, ses grâces et ses talents avaient mérité cet honorable choix. A l'invitation de son beau-père, le nouvel époux acheta une charge de conseiller au parlement ; la crainte de ne pas la bien remplir le déterminâ à s'en démettre, peu d'années après ; il alla habiter son magnifique château de la Garaye, en Faden, à 2 kilomètres de Dinan.

L'opulent seigneur et sa compagne avaient tout ce qui charme le monde. Nous ne nous arrêterons pas à décrire les fêtes variées et fréquentes qui attiraient de toutes parts, à leur joyeuse résidence. Un voyage à Paris en interrompit le cours en 1704. A cette époque, mourut saintement à la Trappe, le frère Palémon, dans le siècle Falhouet de Geravion. Cet exemple réveilla la piété et la bienfaisance de M. de la Garaye. En se rendant aux eaux de Bourbon, il vit, dans le plus déplorable dénûment, une multitude de prisonniers russes ; il acheta et leur distribua des vêtements.

A son retour des eaux, il logea, à Paris, chez un pharmacien habile, et, pour donner, dans ses terres, des soins intelligents aux malades, il étudia la chirurgie, la botanique, la pharmacie ; il prit, pour 500 fr., des leçons particulières du célèbre chimiste Lemery. Dès

qu'il rentra dans ses domaines, il parcourut les chaumières de ses vassaux et leur fournit des remèdes. Il vit moins la société ; cette vie solitaire le porta à faire des réflexions sur la vanité des plaisirs du siècle et sur l'impossibilité de trouver la paix et le bonheur loin de Dieu. "Suis-je donc sur la terre pour tuer des loups et des sangliers ? mon temps et ma fortune sont-ils donc bien employés à ces divertissements ? " L'heureux moment marqué par la Providence arrivait. M. de la Garaye était au château de Pontbriand, pour nommer un enfant de sa sœur. La mort de son beau-frère l'y retint pour consoler ses parents et régler les affaires de la maison. Il fit connaissance avec le P. Frotier, prieur de l'abbaye de Saint-Jagu. Se trouvant seul avec le pieux bénédictin, il lui tint le même discours que les deux maîtres de camp de l'armée de l'empereur adressèrent en passant le Nil dans une nacelle, aux deux saints Macaire.

—Tout le secret consiste à vouloir ce que Dieu veut, répondit le prieur.

—J'entre dans des vues si salutaires. ajouta le comte ; dirigez-moi. Venez y disposer mon épouse.

De retour au château, et impatient d'arriver à son but, lui-même dit à la comtesse :

—Je désire travailler à mon salut ; congédier

mes domestiques, retrancher tout mon train, vendre meubles, équipages et vaisselle ; transformer mon séjour en hôpital, y servir les pauvres, à l'aide de tout mon revenu. Voyez, Madame, si ce projet est de votre goût."

Mme de la Garaye versait des larmes de joie et déclara qu'elle était prête à le suivre. Les deux époux se mirent sous la direction du disciple de saint Benoît. Le comte alla faire une retraite au monastère de Saint-Jagu ; Mme de la Garaye se retira, pour le même sujet, dans un couvent de femmes à Saint-Malo.

Bientôt l'illustre pénitent fit publier au prône, dans les églises de la contrée, que si quelqu'un avait souffert de ses chasses, son receveur avait ordre de tout réparer. Personne ne se présenta. Pour se rassurer entièrement, le digne seigneur envoya d'abondantes aumônes dans tout le pays. Il communiqua son dessein à Monseigneur DesMarets, évêque de Saint-Malo, qui finit par l'approuver, malgré la jeunesse des deux époux. Mme de la Garaye consacra à doter une religieuse les diamants de ses boucles de souliers, et vendit sa montre d'or, pour soulager des indigents.

A la nouvelle promptement répandue que M. de la Garaye allait employer ses grands biens au service des malheureux, des nécessiteux de tous les environs coururent l'attendre à

la porte de sa noble demeure: M. de la Garaye les embrasse, leur distribue des secours, les invite à revenir le lendemain, pour dîner avec lui. Il assemble ses serviteurs et leur propose de partager son dévouement, s'engageant à créer une rente viagère à ceux qui lui survivront. Il ne s'en trouva que trois qui voulassent l'imiter. Les autres furent généreusement récompensés et s'éloignèrent. Un des trois bons serviteurs fut placé à l'entrée du château avec ordre de ne laisser passer que les pauvres et ceux qui accepteraient de les servir. Les faux amis ne parurent plus. La disette extrême, en cette année 1710, fournit aux deux âmes compatissantes l'occasion de se montrer. Un hôpital fut construit: la meute seigneuriale, les nombreux coursiers, les objets précieux, tout le luxe du château disparut, et le prix donna du pain à des milliers d'infortunés. Trois cents convives, compatriotes ou étrangers, étaient reçus avec empressement aux tables servies par M. de la Garaye. Pendant le repas, il faisait une instruction familière à cet auditoire attendri. Les pasteurs des paroisses du voisinage formèrent un catalogue de leurs pauvres: des aumônes leur furent portées; et, une fois la semaine, des sommes d'argent étaient versées dans le sein d'une foule de misérables de la ville et de la campagne.

Les prisons de Dinan étaient remplies de

prisonniers anglais que décimait une fièvre violente : elle emporta leurs médecins. M. de la Garaye, bravant la mort, visita les insulaires affligés, leur prodigua des secours si nombreux et si efficaces qu'il les déroba au fléau.

La reine Anne, admirant la charité du gentilhomme breton, lui envoya un présent, dont il disposa en faveur de deux amis.

Pour soigner ses malades, le comte avait un médecin, un chirurgien, une pharmacie. Un apothicaire de Dinan donnait, aux frais du bon seigneur, des remèdes à tous les pauvres, suivant les ordonnances des gens de l'art. Après une retraite à la Trappe, M. de la Garaye passa cinq mois à Paris, pour compléter ses cours de chirurgie, de botanique, d'anatomie, de médecine, de chimie. Constamment à l'Hôtel-Dieu et à la charité, assidu aux opérations qui s'y faisaient, toujours assisté d'un excellent docteur, il fut en état de former des élèves et d'entreprendre les cures les plus difficiles. Il était suivi de sa digne épouse.

A leur entrée au manoir, ils changèrent en hospice le vaste bâtiment de l'avant-cour, qui avait été jusqu'alors une suite d'écuries : quarante lits y reçurent des malades. Au bout d'une des salles, on éleva une chapelle : un pavillon fut converti en apothicairerie ; le chenil, en laboratoire. Les malheureux dont

les plaies étaient les plus rebutantes recevaient les soins du comte généreux. Ce bon riche fit pour son établissement charitable un règlement qu'envieraient les hôpitaux les mieux tenus.

Afin de chasser du pays la mère de tous les vices, l'oisiveté, et d'accoutumer les enfants au travail, il occupa, plusieurs années, des milliers de bras à enclore un terrain de 8 kilomètres de tour et voisin de son habitation, pour en faire un parc ; il établit des salines près de Saint-Servan : elles furent d'un riche produit.

Le château de la Garaye vit plusieurs jeunes gens acquérir, sous la conduite de son maître, l'art de guérir ; et des médecins distingués, tels que le Mercier et Bagot, sortirent de cette école. Ce fut une pépinière d'habiles chirurgiens. On venait de tous côtés les choisir, pour le service de terre et de mer. Les îles de l'Amérique appelèrent plusieurs disciples de la Garaye et s'applaudirent de leurs soins éclairés.

Mme de la Garaye prit pour sa part le traitement des yeux : un jour, elle fit l'opération de la fistule lacrymale à trente-deux personnes. Elle rendit la vue à une infinité de malades.

M. de la Garaye était le premier médecin, le premier chirurgien, le premier infirmier, le

principal gardien de tout le peuple souffrant que renfermait son institution. Que de fois, accablé des fatigues du jour, il se leva encore, la nuit, pour voler au chevet des mourants ou pour assurer une convalescence ! Le zèle et le savoir qu'il déploya rendirent son hôpital si célèbre qu'on y venait pour les maux les plus désespérés. Il vint des malades des extrémités du royaume, d'au delà des mers et surtout des Iles-Britanniques.

La guérison du corps occupait encore moins le pieux hospitalier que la conversion des âmes ; un chapelain était chargé de prodiguer à tous les visiteurs les secours spirituels. M. de la Garaye le secondait de toutes ses forces. Il faisait, tous les dimanches et toutes les fêtes, une instruction sur l'Évangile aux pauvres et aux serviteurs de la maison. Plusieurs Anglais furent si touchés de ses leçons religieuses, qu'ils embrassèrent le catholicisme.

Une ancienne comédienne, traitée, à la Garaye, pour une maladie grave, en 1717, vit le comte l'exhorter, cinq fois par jour, à se préparer à une bonne mort. La grâce couronna tant d'instances, et l'actrice édifia autant par son trépas chrétien qu'elle avait scandalisé par sa vie déréglée.

Une fille de dix-sept ans, qui montait sur le théâtre d'un charlatan vagabond, sentant le

danger de son état, s'adressa au vertueux la Garaye, qui la confia à des religieuses et la fit rendre à sa mère. Un vieux guerrier, étendu sur un lit de douleur, ne voulait être soigné que par le comte bienfaisant ; le moindre retard lui causait des impatiences, des accès de fureur. La Garaye le servait avec l'empressement d'un fils, et parvint à le convertir. Pendant trois mois qu'il vécut encore, l'ancien militaire fut un modèle de résignation.

L'abbé Kergus, atteint d'une maladie incurable, fut tellement consolé par le comte de la Garaye, qu'il alla consacrer à Rennes le reste de sa vie à l'éducation des jeunes nobles pauvres, et procura ainsi à nos armées et à notre marine une multitude de héros. M. de la Garaye fonda une place à cette admirable institution.

La charité de M. de la Garaye embrassait toutes les œuvres de miséricorde. Des ouvriers étaient constamment occupés à confectionner des vêtements de toute espèce, des lits et des meubles, dont la distribution se faisait aux pauvres des communes voisines. L'homme de bien payait des nourrices pour les enfants sans fortune, des dots pour les novices, des pensions pour des pénitentes ; il réparait, il ornait des églises.

Tous les gentilshommes pauvres, qui voya-

geaient, avaient leur couvert à sa table ; son cœur était ouvert à toutes les souffrances. Pour suffire à tant de sacrifices, il avait un secret : c'était de s'imposer d'innombrables privations et une économie continuelle. Il y avait dix ans que ce touchant spectacle était donné à la France, lorsqu'en 1720 la peste désola la Provence et surtout Marseille. La Garaye écrivit à l'évêque de cette ville pour offrir ses services et ceux de trois autres personnes, décidées à mourir en soignant les pestiférés. Le prélat le combla d'éloges et ajouta que ce beau dévouement n'était pas nécessaire, vu que le fléau semblait finir.

Pour se dédommager d'avoir perdu cette occasion de satisfaire sa vertu sublime, la Garaye l'appliqua à tous les objets possibles. On fut si touché de tant de bonnes actions, qu'en 1725 il fut reçu dans l'ordre de Saint-Lazare. En 1729 on le proclama grand-hospitalier de l'ordre royal et militaire du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem, pour toute la Bretagne. Dans une assemblée à Paris, il proposa d'établir un hôpital de l'ordre, de le meubler à ses frais et d'y passer un an.

Longtemps, dans son laboratoire, il sonda la nature pour lui arracher des secrets utiles à l'humanité souffrante. Il espérait découvrir des remèdes plus doux, plus faciles, plus sûrs

pour toutes les maladies. Plusieurs succès suivirent de si louables travaux. Il trouva un dissolvant universel, par l'eau mise en grand mouvement. Avec ce moyen si simple, il sut extraire les principes les plus actifs de tous les corps : il les appela sels essentiels ; de là on a tiré des remèdes inusités jusqu'alors ; Louis XV décerna une récompense de 50,000 fr. au charitable inventeur, qui publia ses découvertes sous le titre de *Chimie hydraulique*.

Son laboratoire et son infirmerie le servirent aussi utilement une seconde fois : la dissolution des substances métalliques par les sels neutres les plus doux et la chaleur de l'air produisit d'excellents remèdes, notamment une eau minérale artificielle, très utile contre la danse de Saint-Guy, maladie convulsive, rebelle aux autres médications. Il inventa aussi une teinture mercurielle et un médicament dont la base est le cuivre, efficace pour les maux de jambes et les ulcères. Le roi donna au comte, pour ces nouvelles découvertes, 25,000 fr. sur les postes.

En 1736, l'infatigable consolateur des malheureux publia un ouvrage très utile aux curés de la campagne. Le livre a pour titre : *Recueil de pronostics*. Il indique les degrés de danger de chaque maladie. Dans tous ces travaux, son esprit fécond était guidé par son

cœur. Les gratifications royales furent consacrées à fonder, à l'hôpital de Dinan, onze lits pour des incurables, et une maison de charité, tenue par quatre sœurs de la Sagesse. Dès 1728, M. de la Garaye avait placé trois religieuses de cette société dans sa paroisse de Faden, avec cent francs de rente pour les pauvres malades, et des aumônes annuelles en blé, auxquelles participèrent les communes de Courseul et de Quevert.

Animé du plus vif désir de sauver les âmes, il institua une mission septennale à Dinan, deux retraites de sept jours tous les ans, à Saint-Sauveur et à Saint-Benoit de Paris; il contribua à l'établissement des écoles gratuites à Etables, à Rennes; il appliqua une rente à l'entretien du linge des prisonniers de la même ville; une autre pour le même but et pour l'enseignement du catéchisme à la prison de Dinan. Non content de faire le bien par lui-même, il prépara des amis à tous les malheureux. Son exemple inspira à son neveu, l'abbé de Pontbriand, l'œuvre des Petits-Savoyards. Mme de Pontbriand, allant fonder l'hôpital de Yosselin, reçut de son frère, le comte de la Garaye, tout l'argent nécessaire pour entretenir le premier lit, et 300 fr. pour les enfants qui y seraient reçus.

Nous ne présentons que l'esquisse des bien-

faits du comte religieux. L'énumération complète serait infinie.

Son caractère propre était la foi agissant par la charité. Mais il savait que ce feu sacré veut des aliments, et que la dévotion les fournit. Les saints ont toujours respecté les exercices de piété.

De là, dit Monseigneur de la Bastie, évêque de Saint-Malo, un des historiens du vénérable vieillard, de là le goût de M. de la Garaye pour toutes les pratiques de piété autorisées par l'Eglise. Il eut soin d'entrer dans les confréries établies à Dinan ; il en suivait les exercices d'une manière bien édifiante. Le jour de la procession de la confrérie de la Croix, il marchait à la tête des hommes, portant le signe de notre salut. Tous les jours il récitait, à genoux, les psaumes de la pénitence ; il lisait assidûment des livres de piété, surtout l'Écriture Sainte et l'*Imitation de Jésus*. Quoique son église paroissiale de Faden fût à deux kilomètres du château, il assistait à la grand' messe avec la plus grande assiduité. Sa soumission aux décisions de l'Eglise était parfaite et accompagnée d'un zèle intrépide. Il répétait souvent que la branche ne saurait vivre qu'autant qu'elle demeure unie à sa tige. Il prenait le plus vif intérêt aux missions étrangères. Il chérissait comme son fils l'abbé

de Pontbriand, enfant de sa sœur, grand-vicaire de Saint-Malo qui, en 1740, nommé à l'évêché de Québec, capitale du Canada, fut déterminé par son oncle à accepter. Si le prélat, dont le troupeau fut à la fois affligé de la peste, de la guerre, de la famine, montra un courage admirable, l'exemple de la Garaye, avec lequel il conserva une correspondance intime et fréquente, lui inspira cette conduite héroïque.

La profonde vénération du comte pour le chef visible de l'Eglise lui mérita des grâces bien flatteuses de la part du Saint-Siège.

Le P. Aimé de Lamballe, qui fut général des Capucins, présenta au pape une supplique de notre héros de la bienfaisance, pour participer à l'indulgence de la bonne mort. Benoît XIV répondit de sa main au mémoire du pieux Breton et lui accorda sa demande.

En 1743, la rareté du blé, qui multiplia les pauvres, le détermina à ne plus prendre de tabac..... " je puis absolument m'en passer, disait-il, et les pauvres ne peuvent se passer de pain. "

Dans le même esprit, il portait les habits les plus simples, et vivait très frugalement.

Ennemi de la plus légère contestation, il évitait les procès et épuisait tous les moyens d'accommodement. Il usait de son crédit pour

rétablir la paix. Son cœur était toujours sensible aux dangers et aux maux de la patrie. En 1746, dès qu'il sut que les Anglais étaient descendus à Lorient, il oublia son âge et ses infirmités ; il s'arma, avec six de ses domestiques, et offrit, en arrivant, ses services au camp français. Voyant qu'ils n'étaient pas nécessaires, il resta pour panser les blessés et les malades, aux Capucins d'Auray. Quand les insulaires se furent rembarqués, il regagna sa solitude chérie et reprit ses occupations. Le ciel l'y conserva longtemps. Ce fut le 2 juillet 1755 que, muni des derniers secours spirituels, il s'endormit dans le Seigneur, à quatre-vingt-un ans.

Il avait prescrit de l'enterrer parmi les pauvres, au cimetière de Faden, sans la moindre pompe, comme le dernier des fidèles. La reconnaissance et l'admiration enfreignirent ses ordres. Jamais on n'avait vu obsèques plus éclatantes : cent prêtres y accoururent, une affluence prodigieuse de pauvres en pleurs rendit hommage aux vertus de l'immortel la Garaye.

Au bas de l'église de Faden, une pierre sépulcrale, entourée d'une balustrade de fer, couvre les dépouilles de celui qui, sur les traces du Sauveur, passa en faisant du bien et guérissant tout le monde.

On visite avec respect le château en ruines,

l'hôpital et la chapelle où le juste servit Dieu et l'humanité. Plusieurs ne reviennent de ce pèlerinage qu'en distribuant plus de largesses aux malheureux. Le souvenir du charitable la Garaye produit encore des actes généreux. Lecteur de cette notice, honorez sa mémoire par une bonne action.

L'ABBÉ DE GARABY,

*Chanoine, chevalier de la Légion d'Honneur,
directeur de la maison ecclésiastique de
Saint-Joseph, à Paris.*

ACTE DE FOI

A L'IMMACULÉE CONCEPTION.

Oui, je le crois ! elle est Immaculée.
La Vierge d'Israël, mère du Roi des Rois.
Le ciel a prononcé, notre attente est comblée.
O jour trois fois heureux appelé par la terre
Tu ne brillais encor qu'au sein de l'avenir.
Aujourd'hui, dans les cieux, rayonne ta lumière ;
Combien nous devons te bénir !

2ème

En te donnant déjà ce beau titre, ô Marie,
De notre seul amour nous écoutions la loi.
Aujourd'hui nous t'offrons, mère aimable et chérie,
Notre amour avec notre foi.

3ème

Toi qui viens d'acclamer ce privilège insigne,
 Eglise de mon Dieu, voix de la vérité !
 Lève les yeux en haut : tu vaincras par ce signe.
 L'enfer recule épouvanté.

4ème

Et nous qui saluons cette aurore nouvelle,
 Nous que la voix de Pierre a rendus triomphants,
 Espérons au Seigneur : la gloire maternelle
 Fera le salut des enfants.

5ème

Puisse Jésus nous dire à notre heure dernière
 Quand nous comparaitrons muets et consternés :
 Vous avez combattu pour l'honneur de ma mère,
 Vous ne serez pas condamnés.

6ème

Aux pieds de notre Reine, en ce jour d'allégresse,
 Préludons par nos chants au cantique éternel.
 Ah ! répétons encor, pleins d'une sainte ivresse
 Notre acte de foi solennel ;
 Oui, je le crois ! elle est Immaculée
 La Vierge d'Israël, mère du Roi des rois.
 Le ciel a prononcé, notre attente est comblée :
 Oui, je le crois !

LE TRÈS SAINT SACREMENT

N'EST PAS AIMÉ !

LE TRÈS SAINT SACREMENT

N'EST PAS AIMÉ !

Tout le jour je tends les mains
à un peuple qui me rebute.

ROME. X. 21.

Hélas ! il n'est que trop vrai, Notre-Seigneur
au très-Saint Sacrement n'est pas aimé !

Et d'abord de ces millions de païens, de ces
millions de juifs, d'infidèles, de ces millions de
schismatiques et d'hérétiques, qui ne connais-
sent pas ou connaissent mal l'Eucharistie.

Oh ! parmi tant de millions de créatures en
qui Dieu a mis un cœur capable d'aimer, com-
bien aimeraient le Saint Sacrement, si elles le
connaissaient comme moi !

Ne dois-je pas au moins m'efforcer de l'aimer pour elles, à leur place ?

Parmi les catholiques, peu, très peu aiment Jésus au très-Saint Sacrement : combien pensent souvent à lui ? parlent de lui ? viennent l'adorer, le recevoir ? Pourquoi cet oubli, cette froideur ? oh ! c'est qu'ils n'ont jamais goûté l'Eucharistie, sa suavité, les délices de son amour !

C'est qu'ils n'ont jamais connu Jésus dans sa bonté.

C'est qu'ils ne se doutent pas de l'étendue de son amour au très-Saint Sacrement !

Quelques-uns ont la foi en Jésus-Christ, mais une foi inactive, une foi tellement superficielle qu'elle ne va pas jusqu'au cœur, mais se borne à ce que demande rigoureusement la conscience, le salut. Et encore ces derniers sont-ils relativement peu nombreux parmi tant d'autres catholiques qui vivent en vrais païens, comme s'ils n'avaient jamais entendu parler de l'Eucharistie.

II

D'où vient donc que Jésus est si peu aimé en l'Eucharistie ?

Cela vient de ce qu'on n'en parle pas assez, de ce qu'on ne recommande que la foi à la présence de Jésus-Christ, au lieu de parler de sa vie, de son amour au très-Saint Sacrement ; au lieu de faire ressortir les sacrifices que lui impose son amour : en un mot, au lieu de montrer Jésus-Eucharistie aimant chacun de nous personnellement, particulièrement.

Une autre cause, c'est notre conduite qui dénote en nous peu d'amour : à nous voir prier, adorer, fréquenter l'église, on ne comprend pas la présence de Jésus-Christ.

Combien ne font jamais, parmi les meilleurs, une visite de dévotion au très-Saint Sacrement, pour lui parler avec leur cœur, lui dire leur amour ? Ils n'aiment donc pas Notre-Seigneur en l'Eucharistie, parce qu'ils ne le connaissent pas assez.

Mais s'ils le connaissent, avec son amour, ses sacrifices, les désirs de son cœur ; et si, malgré cela, ils ne l'aiment pas, quelle injure !

Oui, une injure !

Car c'est dire à Jésus-Christ qu'il n'est pas assez beau, assez bon, assez aimable, pour être préféré à ce qui leur plaît !

Quelle ingratitude !

Après tant de grâces reçues de ce bon Sau-

veur, tant de promesses de l'aimer, tant d'offrandes de soi-même à son service !

C'est se rire de son amour, que de le traiter ainsi !

Quelle lâcheté !

Car si on ne veut pas le trop connaître, le voir de près, le recevoir, lui parler cœur à cœur, c'est qu'on a peur d'être pris par son amour ! on a peur de ne pouvoir résister à sa bonté ; on a peur d'être obligé de se rendre et de lui sacrifier son cœur sans réserve, son esprit, sa vie sans condition ! on a peur de l'amour de Jésus-Christ au très-Saint Sacrement : et on le fuit !

On se trouble devant lui, on craint de céder !

Comme Pilate, Hérode, on fuit sa présence !

III

On n'aime pas Notre-Seigneur au très-Saint Sacrement, parce qu'on ignore ou que l'on n'examine pas assez les sacrifices que son amour y fait pour nous. Ils sont tellement surprenants, que rien que d'y penser, j'en ai le cœur opprimé et les yeux en larmes !

L'institution de l'Eucharistie était au prix de toute la passion du Sauveur. Comment cela ? Parce que l'Eucharistie est le sacrifice

de la nouvelle loi ; or il n'y a pas de sacrifice sans victime : l'immolation exige la mort de la victime, et pour participer aux mérites du sacrifice, il faut participer à la victime par la manducation. Or tout cela est dans l'Eucharistie.

Elle est le sacrifice non sanglant, parce que la victime est morte une fois et que par cette seule mort elle a réparé et mérité toute justification : mais elle se perpétue en son état de victime, pour nous appliquer les mérites du sacrifice sanglant de la croix, qui doit durer et être représenté à Dieu jusqu'à la fin du monde. Nous devons manger notre part de la victime ; mais si elle n'avait cet état de mort, nous aurions trop de répugnance à la manger : on ne mange que ce qui est mort à sa vie propre.

De sorte que l'Eucharistie était au prix de l'agonie au jardin des Olives, des humiliations qu'il dut subir devant les tribunaux de Caïphe et de Pilate, de sa mort sur le calvaire ! La victime devait passer par toutes ses immolations pour arriver jusqu'à l'état sacramentel et jusqu'à nous.

En instituant son Sacrement, Jésus perpétuait les sacrifices de sa passion ; il se condamnait à subir :

Un abandon aussi douloureux que celui qu'il endura au jardin des Olives ;

La trahison de ses amis, de ses disciples devenant schismatiques, hérétiques, renégats, qui vendraient la sainte hostie aux juifs, aux magiciens ;

Il perpétuait les reniements qui l'affligèrent chez Anne ;

Les fureurs sacrilèges de Caïphe ;

Les mépris d'Hérode :

La lâcheté de Pilate ;

La honte de se voir préférer une passion, une idole de chair, comme il s'était vu préférer Barabbas ;

Le crucifiement sacramentel dans le corps et dans l'âme du communiant sacrilège.

Eh bien, Notre-Seigneur savait tout cela d'avance, il connaissait tous les nouveaux Judas ; il les comptait parmi les siens, parmi ses enfants bien-aimés ; tout cela ne l'a pas arrêté ; il a voulu que son amour allât plus loin que l'ingratitude et la malice de l'homme ; il a voulu survivre à sa malice sacrilège.

Il connaissait d'avance la tiédeur des siens, la mienne ; le peu de fruit que l'on retirerait de la communion ; il a voulu aimer quand même, aimer plus qu'il n'était aimé, plus que l'homme ne pourrait le reconnaître.

Quoi encore ? Cet état de mort, alors qu'il a la plénitude de la vie et d'une vie surnaturelle

et glorieuse ; être traité comme un mort, regardé comme un mort, n'est-ce rien ? Cet état de mort dit que Jésus est sans beauté, sans mouvement, sans défense, enveloppé dans les saintes espèces comme dans un suaire, et dans le tabernacle comme dans un tombeau ; cependant il est là, voyant tout, entendant tout. Il souffre tout comme s'il était mort. Son amour a voilé sa puissance, sa gloire, ses mains, ses pieds, son beau visage, sa bouche sacrée, tout. Il ne lui a laissé que son cœur pour aimer et son état de victime pour intercéder en notre faveur.

A la vue de tant d'amour de Jésus-Christ pour l'homme, qui en est si peu reconnaissant, il semble que le démon triomphe et insulte à Jésus. Moi, dit-il, je ne donne rien à l'homme de vrai, de beau, de bon ; je n'ai pas souffert pour lui, et je suis plus aimé, plus obéi, mieux servi que vous.

Hélas ! il n'est que trop vrai, et notre froideur, notre ingratitude, sont le triomphe de Satan contre Dieu.

Oh ! comment pouvons-nous oublier l'amour de Notre-Seigneur, un amour qui lui a tant coûté, auquel il n'a rien refusé ?

IV

Il est vrai aussi que le monde fait tous ses efforts pour empêcher d'aimer Jésus au très-

Saint Sacrement d'un amour véritable et pratique, pour empêcher qu'on ne le visite, pour paralyser les effets de cet amour.

Il absorbe, il lie, il captive les âmes dans les occupations, les bonnes œuvres extérieures, pour les détourner d'appliquer longtemps leurs pensées sur l'amour de Jésus.

Il combat même directement cet amour pratique, et le représente comme non requis, comme possible tout au plus dans un cloître. Et le démon livre une guerre de tous les instants à notre amour envers Jésus au très-Saint Sacrement. Il sait que Jésus est là vivant, substantiel, attirant et possédant directement les âmes par lui-même : il efface en nous la pensée, la bonne impression de l'Eucharistie. Pour lui, c'est décisif.

Et cependant Dieu est tout amour.

Et ce doux Sauveur nous crie de son hostie : Aimez-moi comme je vous ai aimés ; demeurez dans mon amour !

Je suis venu apporter sur terre le feu de l'amour, et mon plus ardent désir est qu'il embrase vos cœurs. Oh ! à la mort, après la mort, que doit-on penser de l'Eucharistie, lorsqu'on en voit, qu'on en connaît toute la bonté, tout l'amour, toutes les richesses ?

O mon Dieu, mon Dieu ! que devez-vous penser de moi, qui vous connais depuis si long-

temps, qui communie si souvent ! Vous m'avez donné tout ce que vous pouviez me donner.

Vous voulez que je vous serve en retour, et je n'ai pas la première vertu de ce service.

Vous n'êtes pas ma foi souveraine, le centre de mon cœur, la fin de ma vie.

Que faut-il donc que vous fassiez pour triompher de mon cœur ?

Seigneur, c'est fini, et ma devise sera désormais : *Ou l'Eucharistie ou la mort !* Puisse-t-elle être aussi la vôtre, bons lecteurs et chères lectrices !

Loué, aimé, adoré soit Jésus-Christ au très-Saint Sacrement de l'autel ; A jamais !

CONTENU

Simple entretien. — “ Une page d'Histoire ” L'abbé V. Postel.....	7
“ Un Souvenir ” — Vte Walsh.....	37
Simple entretien. — “ La poudre à canon. ” L'abbé V. Postel.....	51
“ L'Enfant apôtre. ” — Jules Ducot.....	69
Un souvenir de la nuit de Noël. — L'abbé Hoff- man.....	91
Le comte de la Garaye. — L'abbé de Garaby....	107
Le très-Saint Sacrement n'est pas aimé. — Ey- mard.....	129
